

GRICE H. Paul, 1979, « Logique et conversation », *Communications*, n° 30, p. 31-56.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, *L'Implicite*, Paris, Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les Interactions verbales*, t. II, Paris, Colin.

MAINGUENEAU Dominique, 1990, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.

SARFATI Georges-Elia, 1997, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan, « 128 ».

Chapitre 6

Le pathos ou le rôle des émotions dans l'argumentation

La rhétorique aristotélicienne consacre un livre entier à la question du pathos, qui traite des moyens de « mettre le juge [ou tout autre public] dans une certaine disposition » (Aristote 1991 : 181). Si le logos concerne les stratégies discursives en tant que telles et l'ethos l'image du locuteur, le pathos a, quant à lui, directement trait à l'auditoire. En examiner les tenants et les aboutissants signifie pour Aristote voir ce qui peut toucher, connaître la nature des émotions et ce qui les suscite, se demander à quels sentiments l'allocutaire est particulièrement accessible de par son statut, son âge... Ce savoir est nécessaire à l'orateur qui veut employer la colère, l'indignation, la pitié, comme moyen oratoire (*ibid.* : 183). Le terme de « pathè » au pluriel désigne ainsi les émotions qu'un orateur « a intérêt à connaître pour agir efficacement sur les esprits » et qui sont « la colère et le calme, l'amitié et la haine, la crainte et la confiance, la honte et l'impudence, l'obligeance, la pitié et l'indignation, l'envie, l'émulation et le mépris » (Patillon 1990 : 69). On sait que la rhétorique aristotélicienne consacre au sujet un livre entier, le Livre II, qui examine les différents types de passions sous trois aspects principaux : dans quel état d'esprit on les éprouve,

envers quelles catégories de personnes, et pour quels motifs. Il ne s'agit pas là d'une pure entreprise taxinomique, ni d'une étude de la psychè qui serait à soi-même sa propre fin. Le livre sur le pathos n'est pas non plus, bien qu'il s'en rapproche sous certains aspects, une sémiotique des passions avant la lettre. Si la connaissance des passions humaines est présentée dans la *Rhétorique* comme indispensable, c'est qu'elle permet d'agir par la parole : elle contribue puissamment à emporter la conviction.

Agir sur les hommes en les émouvant, en les transportant de colère ou en les rendant accessibles à la pitié, ou tout simplement en éveillant en eux la peur, n'est-ce pas cependant déroger aux exigences de la rationalité ? L'argumentation qui touche aux décisions importantes ne devrait-elle pas emporter l'adhésion des esprits sans avoir à remuer les cœurs ? Telle n'est pas la position d'Aristote qui, dans son étude des voies de la persuasion, se refuse à séparer le pathos du logos. Ce n'est pas seulement dans l'épidictique que l'appel aux sentiments est de mise. Dans le genre judiciaire comme dans le genre délibératif, il importe de savoir dans quelles dispositions affectives se trouvent les auditeurs à qui on s'adresse et, qui plus est, savoir les mettre dans les dispositions qui conviennent car la passion « est-ce qui, en nous modifiant, produit des différences dans nos jugements » (Aristote 1991 : 182), et elle peut peser sur les décisions du juge dans un procès comme sur celles du citoyen dans la gestion de la polis.

En faisant bonne place au pathos, l'argumentation dans le discours reste donc fidèle au projet rhétorique initial. Elle n'en doit pas moins résoudre les nombreux problèmes que soulève l'alliance de la raison et de la passion tels qu'en ont traité les rhétoriques et théories de l'argumentation, de l'âge classique à nos jours. Elle se confronte aussi au délicat problème de l'analyse du pathos en discours : comment étudier dans la matérialité langagière non pas tant l'expression du sentiment, que la tentative de le susciter chez autrui ?

1. La raison et les passions

1.1. Conviction et persuasion : une dichotomie persistante

« Le catéchisme rhétorique, résume C. Plantin, nous apprend que la persuasion complète est obtenue par la conjonction de trois "opérations discursives". Le discours doit enseigner, plaire, toucher (*docere, delectare, movere*) : car la voie intellectuelle ne suffit pas à déclencher l'action » (Plantin 1996 : 4). En d'autres termes, s'imposer à la raison ne signifie pas ébranler la volonté qui autorise l'action. Cette division a donné naissance au doublet « convaincre-persuader », le premier s'adressant aux facultés intellectuelles, le second au cœur. Face à une perspective intégrative qui insiste sur le lien organique entre conviction et persuasion, logos et pathos, on trouve des prises de positions qui les dissocient radicalement en insistant sur leur autonomie respective, voire leur antinomie. Tantôt c'est la conviction rationnelle qui reçoit tous les honneurs ; tantôt c'est au contraire l'art de toucher et de mouvoir en émouvant qui est loué. La question des passions et de leur mobilisation dans l'entreprise de persuasion montre bien à quel point la rhétorique dépend d'une vision anthropologique. Elle est intrinsèquement liée à une conception changeante de la rationalité humaine et du statut des affects chez le sujet pensant. *L'Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne* (Fumaroli, 1999) et le livre de G. Mathieu-Castellani (2000) sur la *Rhétorique des passions* permettent de saisir les modifications qu'a subies l'importance accordée au sentiment en fonction de l'espace culturel et idéologique où se déploie la réflexion sur l'art de la parole efficace.

Qu'il nous suffise ici de mentionner quelques cas exemplaires parmi ceux qui ont soutenu les raisons du cœur, dont celui des préceptes bien connus de Pascal :

Quoi que ce soit qu'on veuille persuader, il faut avoir égard à la personne à qui on en veut, dont il faut connaître l'esprit et le cœur, quels principes il accorde, quelles choses il aime [...] De sorte que l'art de persuader consiste autant en celui d'agrèer qu'en celui de convaincre, tant les

hommes se gouvernent plus par caprice que par raison (Pascal 1914 : 356).

Pour Pascal, s'adresser à l'entendement est insuffisant si l'on ne se soucie pas de l'agrément qui influe directement sur les conduites. De même Lamy ne conçoit de persuasion que dans le mouvement qui tient compte des intérêts des auditeurs, lesquels peuvent être contraires à la thèse qu'on tente de leur faire admettre. « L'éloquence ne serait donc pas la maîtresse des cœurs, et elle y trouverait une forte résistance, si elle ne les attaquait par d'autres armes que celles de la vérité. Les passions sont les ressorts de l'âme, ce sont elles qui la font agir » (Lamy 1998 : 229 ; 1^{re} éd. 1675). Face à ces positions qui font sa part à la nature humaine, signalons celle de Gibert qui se prononce contre la conviction et en faveur de la persuasion fondée sur l'appel au sentiment qui fonde la véritable éloquence :

La [première] est l'assujettissement de l'esprit à une vérité, sur la claire connaissance du rapport qu'elle a avec les raisons qui la prouvent. La seconde, est l'assujettissement efficace de la volonté à l'amour, ou à la haine d'une action. De telle sorte que l'esprit est déjà assujetti à une vérité par les raisons les plus claires, sans qu'il y ait encore une vraie Persuasion. Il y en a une, lorsque le cœur est vaincu (Gibert 1730 : 251, cité dans Fumaroli 1999 : 886).

Il en résulte que « ce qui ne touche pas est contraire à la persuasion » (*ibid.*). Dans le même ordre d'idées, C. Perelman mentionne Rousseau qui dans *l'Émile* note que ce n'est rien de convaincre un enfant, « si l'on ne sait le persuader ». La prise en compte des passions qui meuvent l'être humain donne ainsi naissance à une vision de la rhétorique comme art de toucher les cœurs. La capacité à émouvoir est alors décrite comme un don d'éloquence qui fait la supériorité du véritable orateur. On trouve déjà cette conception chez Quintilien :

Mais de savoir ravir et enlever les juges, leur donner telle disposition d'esprit qu'on veut, les enflammer de colère

ou les attendrir jusqu'aux larmes, voilà ce qui est rare. C'est néanmoins par-là que l'orateur domine, et c'est ce qui assure à l'éloquence l'empire qu'elle a sur les cœurs (cité dans Molinié 1992 : 251).

À l'âge classique, l'éloquence en vient souvent à s'opposer à la rhétorique, considérée comme contrainte et artificielle alors que l'éloquence est une parole issue des profondeurs qui parvient à ébranler l'être humain au plus profond de lui-même pour lui faire saisir une vérité intérieure ou pour le mener au bien¹.

On trouve ainsi des attitudes très diverses en tout ce qui concerne la fonction des émotions dans l'art oratoire. Pour les uns, elles sont le levier de la véritable éloquence. Pour les autres elles apparaissent comme un moyen inévitable, bien que regrettable, pour parvenir à des résultats concrets : l'homme se dirige selon ses passions et ses intérêts plus que selon sa raison. Pour les autres, enfin, elles constituent un moyen sûr de manipuler l'auditoire, dont il est essentiel de s'assurer la maîtrise.

Le danger du pouvoir qu'on peut prendre sur ses auditeurs en s'adressant à leurs passions fait l'objet de réflexions dès l'Antiquité. Aristote considérerait ainsi qu'il ne faut pas « pervertir » le juge en éveillant en lui des sentiments qui pourraient interférer avec une évaluation objective des choses. Cicéron, au contraire, fait dire à Antoine que l'orateur se doit « de gagner la faveur de celui qui l'écoute, surtout d'exciter en lui de telles émotions qu'au lieu de suivre le jugement et la raison, il cède à l'entraînement de la passion et au trouble de son âme » (Cicéron II 1966 : 178). On voit pourquoi la notion d'une persuasion qui s'adresse aux cœurs a pu devenir objet de litige. Elle soulève des questions qui continuent aujourd'hui à défrayer la chronique. Faut-il voir dans l'émotion la preuve d'une éloquence du cœur supérieure à toute technique de la parole et apte à faire saisir une vérité intérieure ? Ou au contraire l'orateur, en cherchant à émouvoir, manipule-t-il son auditoire dans la mesure où il exerce une influence qui ne ressort pas de la raison ?

1. On consultera à ce propos les actes du colloque de Cerisy sur *Éloquence et vérité intérieure*, C. Dornier et J. Siess, dir., 2002, Paris, Champion.

1.2. Dénoncer les dérives passionnelles

Si la passion semble faire l'objet d'une perpétuelle méfiance, sinon d'un rejet pur et simple, c'est parce qu'elle semble menacer en son cœur l'entreprise rhétorique. Alors même qu'elles lui accordent droit de cité, les rhétoriques marquent des réticences qui manifestent leur difficulté à intégrer pleinement l'élément émotionnel. Marc Angenot souligne cette difficulté à légitimer l'influence exercée par d'autres voies que celles du logos :

Là où le logicien tranche – inhumainement – en rejetant d'un bloc l'émotion, l'imaginaire et le subjectif hors de sa sphère, la rhétorique [...] s'embourbe dans des distinctions vaines et des arbitrages incertains. Car lors même qu'elle admet, et elle le fait toujours, la *coopération* du logos et du pathos, elle ne peut s'empêcher de blâmer les convictions obtenues par une autre voie que celle de la raison raisonnante (Angenot 2008 : 61).

L'immixtion même de l'affect dans l'interlocution apparaît comme problématique pour tous ceux qui pensent que « tous les humains, éclairés des lumières de la Raison, sont susceptibles de "partager" de bonnes raisons alors qu'ils ne partagent évidemment pas les mêmes émotions, ni le même imaginaire, ni d'ailleurs les mêmes intérêts » (Angenot, 2008 : 62). Notons que l'affirmation d'une suprématie de la raison sur la passion suppose au départ la possibilité de les distinguer nettement, et cela alors même qu'on rappelle leur solidarité. « Les critères par lesquels on croit pouvoir séparer conviction et persuasion sont toujours fondés sur une décision qui prétend isoler d'un ensemble, ensemble de procédés, ensemble de facultés, certains éléments que l'on considère comme rationnels », note Perelman dans son *Traité* (1970 : 36). Il refuse quant à lui l'opposition entre l'action sur l'entendement, présentée comme impersonnelle et intemporelle, et l'action sur la volonté, présentée comme tout à fait irrationnelle. Il considère en effet que toute action fondée sur le choix a nécessairement des bases rationnelles, et que le nier serait « rendre absurde l'exercice de la liberté humaine » (*ibid.* : 62). Il n'en reste pas moins que dans son

refus d'isoler le rationnel en l'opposant au passionnel comme levier de l'action, Perelman ne vise en rien à réintégrer le jeu des émotions dans l'exercice argumentatif. Au contraire, il souligne le lien essentiel qui lie la volonté à la raison plutôt qu'à l'affect pour montrer que la raison est elle aussi susceptible de mouvoir les hommes. On comprend qu'il ne se soit guère attardé sur le pathos aristotélicien, considérant d'ailleurs que le livre II de la *Rhétorique* tenait son existence du fait que la psychologie comme discipline distincte n'existait pas dans l'Antiquité.

Au-delà des tensions et des réticences qui s'expriment dans certaines rhétoriques, au-delà aussi de la discrétion avec laquelle on traite parfois du pathos, celui-ci fait l'objet de craintes relatives aux menaces qu'il fait peser sur toute entreprise raisonnée. On redoute ainsi une logique des passions qui enferme les hommes dans des certitudes irrationnelles en les rendant sourds aux arguments de l'autre. En d'autres termes, les passions qui contribuent à agir sur le public et constituent un adjuvant de la persuasion sont aussi celles qui empêchent la négociation des points de vue en détruisant toute disposition à entendre des arguments. Michel Meyer donne l'exemple de l'amoureuse incapable d'entendre un discours, aussi raisonné soit-il, qui porte atteinte à l'image du bien-aimé. C'est dans ce sens que, selon lui, « la logique du passionnel est fermée sur elle-même, ce qui explique qu'il soit très difficile de lutter rationnellement contre une passion » (Meyer, 2008 : 185). Qui plus est, Meyer, reprenant une thèse déjà défendue dans *Le Philosophe et les passions* (1991), souligne que la « logique des passions donne une apparence de rationalité à un raisonnement qui est fondamentalement circulaire » (2008 : 185) : il s'agit en réalité d'une rationalisation, à savoir de la justification de ce qui est déjà considéré comme une certitude au départ et qu'il s'agit de fonder *a posteriori* en raison. Ainsi, la passion « joue pleinement dans les raisons offertes, puisque ces raisons sont admises au préalable, pour des raisons antérieures et externes, qui ne se disent pas » (1991 : 320). Les arguments ne serviraient alors que de « prétexte pour valider des croyances préalables, elles-mêmes *hors question* » (*ibid.* : 321). Circularité qui s'expliquerait par le fait que la logique des passions en soi est une logique des conséquences.

La suspicion est lourde, qui accuse les émotions de court-circuiter l'argumentation, de la rendre impossible ou de la transformer en mascarade. Qui plus est, ce qui se présente comme une dérive de la raison éveille aussi la méfiance au niveau des conséquences sociales qui menacent d'en découler. C'est ainsi, par exemple, que Michael Rinn, dans son introduction à un ouvrage collectif sur *Émotions et discours* (2008 : 15), rappelle que « l'histoire récente a démontré que nos sociétés contemporaines ne sont pas à l'abri des "dérives passionnelles" ». On insiste souvent sur le fait que les démagogues jouent sur les passions de l'auditoire pour les amener à adopter des positions peu recommandables, favorisant le refus de l'altérité, la haine des étrangers, les racismes et le repli identitaire. La question de la manipulation, souvent agitée, est également mise en relation avec l'appel aux sentiments. Que ce soit dans le domaine politique ou publicitaire, ils permettent un processus d'identification qui se passe de la raison, ralliant l'auditoire par la voie du désir et de l'adhésion passionnelle. Les citoyens comme les consommateurs sont incités à faire leurs des préférences irraisonnées et à agir en conséquence (voter pour un parti d'extrême droite, soutenir une loi répressive sur l'immigration, acheter certains produits). L'argumentation revêt alors les dehors de la séduction. Ce sont donc les conséquences néfastes, sur le plan humain et social, du recours au pathos qui sont dénoncées. On glisse aisément, et parfois insensiblement, de la méfiance à la condamnation du pathos.

1.3. Les théories de l'argumentation contre les passions

Plus encore que la rhétorique, la logique informelle et la plupart des théories de l'argumentation ont pris parti contre l'ingérence des émotions dans le raisonnement logique et dans l'interaction argumentative. C'est qu'elles ne partent pas de la triade logos-ethos-pathos : c'est au logos comme discours et raison qu'elles réservent principalement leur attention. La tentative d'amener l'auditoire à une position donnée est conçue comme une entreprise s'effectuant par des voies rationnelles, qui excluent tout recours au sentiment

considéré comme irrationnel. Van Eemeren et ses collaborateurs sont très nets sur ce point :

L'argumentation est une activité de la *raison*, ce qui indique que l'argumentateur a pris la peine de réfléchir au sujet. Avancer un argument signifie que l'argumentateur cherche à montrer qu'il est possible de rendre compte rationnellement de sa position en la matière. Cela ne signifie pas que les émotions ne peuvent pas jouer un rôle lorsqu'on adopte une position, mais que ces motifs internes, qui ont été assimilés par le discours, ne sont pas directement pertinents comme tels. Quand les gens proposent des arguments dans une argumentation, ils situent leurs considérations dans le royaume de la raison (van Eemeren *et al.* 1996 : 2 ; je traduis).

Les tenants de la pragma-dialectique s'alignent ici sur les positions de la logique informelle, qui voit dans les passions une source d'erreur et les pourchassent dans l'étude des paralogismes (II, 4, 2). Il est en effet intéressant de constater qu'une partie des paralogismes, dont ceux en *ad* (*ad populum*, *ad misericordiam*, *ad hominem*, *ad baculum*, etc.) dérivent de l'appel aux émotions. Ils flattent l'amour-propre, éveillent la pitié ou la crainte, suscitent les passions, détournant ainsi l'esprit des voies rationnelles qui peuvent seules le guider dans l'évaluation d'un argument. Logique et passion semblent dès lors s'exclure mutuellement. Ainsi Copi et Burgess Jackson énumèrent dans leur liste de paralogismes « l'appel aux émotions ». Tout en refusant de prendre parti dans la querelle qui divise les philosophes sur la suprématie de la raison, ils notent que « les émotions et les passions, de par leur nature même, peuvent prendre un tel empire qu'elles dominent entièrement les capacités rationnelles » (Copi 1986 : 116 ; je traduis) : ils peuvent aveugler devant les faits, induire à l'exagération et entraver les processus de pensée ordinaire. Ainsi l'appel à l'émotion devient fallacieux non pas simplement lorsqu'on a recours au sentiment, mais lorsqu'on le mobilise au point qu'il entrave la capacité à raisonner. Malgré les précautions oratoires dont s'entourent les auteurs, il ressort clairement qu'une division est ici établie entre raison et passion où celle-ci se trouve dépréciée et, en de nombreux cas, disqualifiée.

1.4. La revalorisation des passions chez Douglas Walton

Ces positions ont été tempérées par les travaux de Douglas Walton qui, dans un ouvrage important intitulé *The Place of Emotion in Argument* daté de 1992, a montré la légitimité des émotions dans le processus argumentatif. Il insiste sur le fait que « les appels à l'émotion ont une place légitime, voire importante dans le dialogue persuasif ». Il n'en considère pas moins qu'il faut « les traiter avec prudence parce qu'elles peuvent aussi être utilisées fallacieusement » (Walton 1992 : 1 ; je traduis). Si sa théorie de l'argumentation octroie désormais une place à l'émotion, elle ne consent néanmoins à la tolérer que sous certaines conditions, en maintenant à son égard une méfiance séculaire.

Dans la visée normative qui est celle de la logique informelle, Walton procède à un examen des conditions de validité de différents types d'appels au sentiment comme l'appel à la pitié ou l'argument *ad hominem*, consacrant un ouvrage à part entière à chacun d'entre eux. Lorsque l'on considère l'argument *ad populum*, constate-t-il, on a tendance à y voir un appel à la foule où la passion rhétorique cherche à mobiliser le peuple en vue d'une action portée par l'enthousiasme, voire en vue d'un déferlement de violence. Cependant il importe, avant de porter un tel jugement, de considérer l'objectif de l'orateur dans le cadre de la situation de discours qui est la sienne ou du genre qu'il a sélectionné. Un discours épideictique, par exemple, dont le but est de réaffirmer l'identité du groupe et de le ressouder autour de valeurs morales, peut faire appel au sentiment sans pour autant être fallacieux (Walton 2000 : 303). Cette approche relativiste est développée dans la théorie des types de dialogues proposée par Walton, selon laquelle c'est la nature du cadre dialogal qui décide de la validité des arguments mobilisés. Les six types idéaux que dégage Walton – la persuasion, l'enquête, la négociation, la quête de l'information, la délibération et l'éristique – ont chacun des objectifs propres et nécessitent des standards d'évaluation différenciés. Une menace, par exemple, n'est un paralogisme que si elle brise le dialogue dans lequel s'engagent les participants et le fait dévier de son but originel. Elle peut être fallacieuse dans un échange délibératif, et pertinente dans le

cadre d'une négociation. En relativisant ainsi la pertinence de l'appel au sentiment, Walton, contrairement à la tradition de la logique informelle, examine le pathos en contexte et lui accorde une légitimité, certes encore toute relative, mais néanmoins réelle, dans l'argumentation.

Il faut s'arrêter un moment encore sur l'approche de Douglas Walton dans la mesure où il montre, au sein même de la logique informelle, que les passions comportent une structure argumentative. C'est en effet introduire le sentiment au cœur même du bastion de la rationalité et montrer comment l'entreprise de persuasion peut se fonder, en partie tout au moins, sur lui. Prenons à cet effet l'exemple de l'argument *ad baculum* qui est traditionnellement appelé à la force, à la menace et à la peur. Il est considéré dans les manuels comme un paralogisme parce qu'il a recours à la coercition et tente d'amener l'auditeur à accepter une thèse non en lui présentant des preuves et des raisons, mais en l'effrayant. Dans un ouvrage consacré à la question Walton (2000a) le présente au contraire comme un argument par la conséquence (une proposition doit être acceptée ou rejetée en raison de ses conséquences positives ou négatives).

Selon Walton, « les arguments de l'appel à la peur ont une structure, en tant qu'espèces d'argumentation par les conséquences » : 1) ils évoquent un possible résultat qui est redoutable pour l'auditoire cible, 2) afin d'amener cet auditoire à adopter la ligne d'action recommandée 3) en alléguant qu'il doit le faire afin d'éviter le résultat effrayant qui s'ensuivrait s'il ne le faisait pas. En d'autres termes : D est mauvais pour vous/Vous devriez donc empêcher D si possible/Mais la seule façon de l'empêcher est de faire advenir A/Donc vous devriez faire advenir A (Walton 2000 a : 22). Il faut ajouter que dans le contexte pratique, A est en général ardu ou peu plaisant pour l'auditoire, si bien que D doit apporter une motivation suffisante pour surmonter les résistances. Il s'agit bien d'un type de raisonnement très courant dans l'exercice de la raison pratique et qui inclut tous les éléments nécessaires pour former un schème argumentatif : des prémisses, une conclusion, et une inférence qui fait le lien entre elles. Dans le cas présent, on peut relever une structure qui comprend deux prémisses et une conclusion ; la première prémisse est celle du caractère négatif de ce qui attend l'interlocuteur s'il agit

dans un sens donné, la seconde la lie à l'action à entreprendre pour éviter le danger – la conclusion étant que l'interlocuteur doit adopter la solution recommandée. Décrivant pas à pas le procès, l'analyste éclaire un raisonnement pratique qui se fonde sur une chaîne d'inférences et montre en même temps comment le locuteur prend son interlocuteur dans une sorte de piège logique à travers une dichotomisation qui le met face à deux alternatives, l'une catastrophique, l'autre bénéfique. Au-delà de la tentative d'évaluation, qui suggère d'examiner la façon dont l'appel à la peur est utilisé dans un type de dialogue particulier, il est intéressant de voir comment le *ad baculum* est retraduit en termes d'arguments.

1.5. Contre la dichotomie du logos et du pathos : les développements récents de la réflexion

Dans le domaine de la rhétorique, ce sont d'abord les travaux de Michel Meyer qui, tout en contribuant à diffuser la pensée de Chaim Perelman, ont montré l'importance capitale des passions et en ont radicalement réévalué le rôle dans l'argumentation. Ces éclaircissements apparaissent dans l'édition que Meyer a donnée de la rhétorique d'Aristote (dans *Le Livre de Poche*, 1991) et dans une édition séparée amplement commentée, intitulée *Rhétorique des passions* (1989). La mise en évidence de la place des émotions dans l'argumentation – et pas seulement dans une rhétorique conçue comme éloquence ou dans une démystification des manipulations rhétoriques – se poursuit dans la sémiostylistique de Georges Molinié (dont le *Dictionnaire de rhétorique* insiste sur la centralité des passions 1992 : 250-266) et dans les travaux de Christian Plantin et de Patrick Charaudeau, sous l'impulsion des développements récents des sciences du langage. Avant de s'engager plus avant dans l'analyse du pathos autorisée par ces développements, il n'est pas inutile de résumer quelques-unes de leurs avancées.

Dans son travail sur les émotions comme objets de construction argumentative, Raphael Micheli (2008) fait un point utile sur le renouveau des conceptions dans le domaine de la rhétorique et des sciences du langage. Il met en lumière la relation désormais établie en sciences sociales, mais aussi

en philosophie, entre émotion et cognition et en particulier sur le fait que les émotions sont considérées moins dans leur dimension de sensation, que dans celle de jugements de valeur. Micheli s'appuie sur ces travaux pour montrer que dans une perspective rhétorique, les émotions n'ont pas seulement des effets cognitifs (elles influent sur le jugement de l'auditoire), elles ont aussi des origines cognitives – elles sont enracinées dans des ensembles de croyances et de jugements qui les justifient aux yeux de ceux qui les éprouvent. La conséquence de cette position est que, contrairement à ce qu'on pose en général (c'est, par exemple, la thèse mentionnée plus haut de Michel Meyer), les émotions ne sont pas imperméables aux arguments. Ainsi la colère n'est pas une force purement irrationnelle – elle peut être, par exemple, une réaction à l'idée d'une insulte qui nous a été injustement infligée, et se dissiper si l'insulte est démentie par des preuves rationnelles.

Sur cette base, Micheli souligne le fait que les émotions sont argumentables et peuvent être argumentées par des locuteurs qui cherchent tantôt à les justifier, tantôt à les délégitimer. Il ne suffit donc pas de poser que le pathos est un adjuvant qui contribue à l'entreprise de persuasion en affectant l'auditoire ; il faut aussi tenir compte du fait que les émotions, qui reposent sur des croyances et des jugements, sont elles-mêmes ouvertes à l'argumentation. Micheli rejoint ainsi les positions de Plantin (1998) qui, au lieu de chercher des critères d'évaluation pour décider de la validité d'un appel au sentiment, se propose au contraire de voir comment les locuteurs argumentent leurs émotions dans le sens où ils tentent de les justifier ou de les disqualifier. Dans ses analyses des débats sur la peine de mort en France, où les passions se sont longtemps déchaînées dans les polémiques parlementaires, Micheli développe un modèle en trois étapes : il faut d'abord voir comment l'émotion est thématifiée et attribuée à un individu ; puis examiner comment elle est évaluée et selon quels critères : l'émotion éprouvée convient-elle à celui qui en fait montre (les parlementaires peuvent-ils se fonder sur des sentiments de colère ?), est-elle appropriée à l'objet visé (faut-il éprouver de la pitié pour des assassins ?), etc. Enfin, analyser le processus de légitimation (ou de délégitimation).

mation) d'une émotion par les locuteurs qui avancent une série de propositions à cet effet.

Cette approche reprend certaines des positions exposées en analyse du discours par P. Charaudeau (2000 : 130) qui notait que les émotions sont inséparables d'une interprétation s'appuyant sur un jugement d'ordre moral ou encore l'idée avancée par Hermann Parret selon laquelle « les émotions *sont* des jugements » (1986 : 142) : elles présupposent une évaluation de leur objet, c'est-à-dire des croyances concernant les propriétés de cet objet. On peut aussi rappeler les fécondes réflexions de Raymond Boudon sur les « sentiments moraux » qui sont fondés sur des raisons : « au fondement de tout sentiment de justice, surtout lorsqu'il est intensément éprouvé, on peut toujours, en principe du moins, déceler un système de raisons solides » (Boudon 1994 : 30). Toutes ces approches remettent fondamentalement en cause la dichotomie du logos et du pathos dont souffrent non seulement les théories contemporaines de l'argumentation, mais aussi les rhétoriques qui admettent la triade aristotélicienne logos-ethos-pathos. On rejoint par ce biais Marc Angenot qui problématise la disjonction même, dans les traités de rhétorique, de la raison et de l'émotion en la qualifiant de « scolaire » (Angenot 2008 : 63). « Les arguments qui s'échangent "dans la vie" », note Angenot, ne sont pas seulement *motivés* par des désirs, des indignations, des rancunes, ils sont *informés* et *infléchis* par ces sentiments, de même que les conjectures et hypothèses qu'on émet et qui servent à convaincre le sont inévitablement par les projections de craintes et d'espérances (*ibid.*).

Il n'y donc aucune raison de voir dans l'émotion une interférence induite. C'est dans cette perspective que l'argumentation dans le discours s'exerce à rechercher dans la trame même des textes l'intrication constitutive du pathos et du logos.

2. L'émotion dans l'interaction argumentative

2.1. La construction des émotions dans le discours

Si l'on se demande à quel niveau le pathos s'inscrit dans la parole argumentative, il faut d'abord distinguer les différents niveaux discursifs auxquels l'émotion peut se faire jour. Le pathos, ne l'oublions pas, est l'effet émotionnel produit sur l'allocutaire. Pour Aristote, il s'agit avant tout de la disposition dans laquelle il faut mettre l'auditoire pour réaliser un objectif de persuasion. Le sentiment suscité dans l'auditoire n'est pas à confondre avec celui que ressent ou qu'exprime le sujet parlant. Il n'est pas non plus à confondre avec celui que désigne un énoncé qui assigne un sentiment à un sujet humain. « Je ne peux m'empêcher d'exprimer mon indignation », ou « Il s'écria avec indignation... » est donc à différencier de « Ces pauvres enfants étaient livrés à des traitements affreux », qui ne dit pas l'indignation, mais vise à la susciter chez l'auditeur.

Mais comment provoque-t-on un sentiment, et quel rapport celui-ci entretient-il avec ce que l'on éprouve soi-même ? Il faut d'abord préciser que ce que l'orateur éprouve n'a que peu de pertinence dans ce contexte. D'abord parce que l'éprouvé ne se transmet dans la communication que par les moyens offerts par celle-ci. Ensuite parce que le locuteur animé d'une grande passion ne la transmet pas nécessairement à son allocutaire, que son discours peut laisser froid. Chaim Perelman insiste sur le fait qu'un orateur trop passionné risque de manquer son but car pris dans l'ardeur de ses propres sentiments, il négligera de s'adapter à son auditoire. De même, la description d'une passion ne mène pas nécessairement à la faire partager. Le discours de l'homme en colère n'est pas nécessairement celui qui aura le plus d'effet. Cela ne signifie pas que l'expression des sentiments n'est pas apte à émouvoir le public ; mais il faut voir comment la manifestation de l'émoi peut toucher celui qui en est le témoin.

La question ici posée est donc celle de savoir comment une argumentation peut non pas exprimer, mais susciter et

construire discursivement des émotions. On peut, en un premier temps, poser deux cas de figures principaux : celui où l'émotion est mentionnée explicitement, et celui où elle est provoquée sans être désignée. Prenons d'abord le second cas de figure, apparemment le plus problématique en ce qu'il fait l'économie de toute trace tirée du champ lexical des émotions. Qu'est-ce qui permet de dégager le processus au gré duquel se construit le pathos quand aucune émotion n'est clairement mentionnée ?

Fidèle à la tradition rhétorique, C. Plantin propose de dégager l'effet pathémique visé à partir d'une topique. Il s'agit de voir ce qui provoque un certain type de réaction affective dans une culture donnée, à l'intérieur d'un cadre discursif donné. Les questions que pose Plantin pour déterminer les lieux communs qui justifient une émotion sont : De quoi s'agit-il ? De quoi s'agit-il ? Où ? Quelle est la cause et est-elle contrôlable ?

Voyons à titre d'exemple cet extrait tiré d'*Étoile errante* de Le Clézio :

Peu à peu, même les enfants avaient cessé de courir et de crier et de se battre aux abords du camp. Maintenant, ils restaient autour des huttes, assis à l'ombre dans la poussière, faméliques et semblables à des chiens... (1992 : 231).

Cette description, faite par la narratrice à la première personne, Nejma, une toute jeune Palestinienne que la guerre de 1948 a fait fuir de sa ville natale et qui se trouve dans un camp de réfugiés, ne contient aucune mention de sentiments : ni les siens propres ni ceux des enfants dont elle parle ne sont désignés. Cependant le texte contient une topique dans le sens où il est associé à des lieux qui dans notre culture justifient une émotion. En effet, il s'agit d'enfants, êtres par définition innocents, ce qui rend d'ores et déjà le lecteur sensible à ce qui peut leur arriver. Il s'agit de malnutrition, car ils sont « faméliques » : des enfants malingres dont on voit qu'ils ne mangent pas à leur faim suscitent automatiquement la pitié. Il s'agit d'enfants qui ont perdu leurs forces et leur joie de vivre : ils ont cessé de se livrer à toutes les activités

et à tous les jeux qui caractérisent l'enfance. Cela choque le sentiment moral qui demande que l'enfance soit protégée et puisse jouir de ses prérogatives de gaieté et d'insouciance. De plus, l'évocation du « camp » et des « huttes » offre un cadre qui évoque *a priori* le dénuement et la souffrance. La comparaison « semblables à des chiens » souligne enfin la déshumanisation infligée par la vie du camp de réfugiés. Ainsi, l'énoncé éveille des sentiments de pitié reliés à la notion d'injustice et ancre l'émotion dans la rationalité qui est à la base des sentiments moraux.

On voit comment les divers points évoqués plus hauts se relient. Tout d'abord, il apparaît clairement que l'émotion s'inscrit dans un savoir de croyance qui déclenche un certain type de réaction face à une représentation socialement et moralement prégnante. Des normes, des valeurs, des croyances implicites sous-tendent les raisons qui suscitent le sentiment. L'adhésion de l'auditoire aux prémisses détermine l'acceptabilité des raisons du sentiment. Ensuite, on voit comment l'émotion peut être construite dans le discours à partir d'énoncés qui portent des pathèmes menant à une certaine conclusion affective (de l'image d'enfants affamés figés dans l'immobilité ne peut surgir que la conclusion : c'est pitoyable). On a là un enchaînement qui s'inscrit dans le discours de façon à faire passer d'un énoncé E à une conclusion émotionnelle. Notons que seules sont mobilisés la compassion et le sentiment d'injustice. Les modes de présentation de la situation (l'absence d'un agent responsable) et la situation de fiction modèlent la réaction émotionnelle en la coupant de toute indignation active et de tout engagement militant. Le texte répond ainsi à une vocation romanesque qui le voue à l'exploration de la condition humaine, de la souffrance et de la mort en les rapportant à un cas précis. Le sentiment qui fait peser une interrogation sans réponse sur un destin tragique se suffit, aucun appel à l'action n'est censé en dériver.

2.2. Formulation et justification de l'émotion

Au cas de figure ici étudié, il faut ajouter plusieurs autres possibilités, dont chacune se fonde plus ou moins sur l'implicite. L'extrait de Le Clézio vient exemplifier le cas :

- *Émotion non formulée, non justifiée* explicitement, induite d'une topique.
- Mais on peut aussi trouver les cas de figure suivants :
- *Émotion non formulée, justifiée* explicitement en relation avec une topique.
- *Émotion formulée, non justifiée* explicitement, s'appuyant sur une topique.
- *Émotion formulée, justifiée* explicitement en relation avec une topique.

Dans tous ces cas il s'agit, rappelons-le, de l'émotion de l'allocutaire. Les variantes portent sur les paramètres de la formulation/non-formulation du sentiment et de sa justification. Ainsi cet extrait d'un appel humanitaire cité par G. Manno : « Elles [les victimes] souffrent et meurent par manque de nourriture, d'hygiène, d'eau, de soins... Des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards, comme vous et moi. La souffrance et la mort sont partout pareilles » (2000 : 289). L'empathie et le sentiment de solidarité qui peuvent encourager l'allocutaire à faire un don ne sont pas indiqués en toutes lettres. Cependant ils sont motivés, sur le fond de la pitié que suscite la topique de la souffrance des innocents, par des références directes à l'analogie entre les victimes et l'allocutaire (« comme vous et moi ») et à la similitude fondamentale qui unit tous les hommes dans l'humaine condition (« la souffrance et la mort »). La distance qui sépare ceux dont on parle (les victimes) et les interactants (« vous et moi ») se trouve ainsi diminuée au maximum par l'insistance sur une humanité commune. De plus, l'insistance est mise sur la cause de la souffrance, signalant par là qu'elle peut trouver remède : les victimes « souffrent et meurent par manque de... ».

L'émotion qu'on veut faire naître peut aussi s'inscrire dans la littéralité de l'énoncé et se dire directement. Les appels à la pitié se font de tous temps selon des formules consacrées : « Ayez pitié d'un pauvre mendiant... », et ne demandent pas à ce titre d'explications supplémentaires. Le sentiment de compassion doit suivre la simple mention du « mendiant » comme être démuné et dépendant du bon vouloir des autres. Les raisons du sentiment désigné sont ainsi présentes dans les topiques, en l'occurrence dans les *topoi* pragmatiques qui

donnent au substantif « mendiant » son orientation argumentative. Cependant l'émotion à laquelle on fait appel et qui doit être le résultat de l'argumentation peut aussi, après avoir été explicitement mentionnée, être soutenue et justifiée par des raisons.

2.3. Argumenter l'émotion

En effet, souvent un discours se propose de susciter une émotion en avançant explicitement les arguments qui justifient la réaction escomptée. On se trouve alors face aux discours argumentant une émotion que Christian Plantin a analysés dans son étude sur « L'argumentation dans l'émotion » (1997) en notant que les mêmes faits peuvent susciter des sentiments différents, voire opposés, et fonctionner comme arguments pour des conclusions divergentes. Cette approche est développée par Raphael Micheli, qui tente de voir comment « les locuteurs s'efforcent de légitimer ou au contraire, d'illégitimer certaines dispositions à ressentir des émotions » (2008 : 128). Il examine pour ce faire la construction de la pitié et de l'indignation dans les discours de ceux qui luttent pour l'abolition de la peine de mort en France. Les antiabolitionnistes qui défendent son maintien attribuent les rôles du malheureux et du coupable aux honnêtes gens « qui tombent sous le couteau des assassins et aux assassins : les premiers méritent la compassion, les seconds ne peuvent que soulever une vive indignation contre leurs forfaits – si bien qu'il ne convient pas, lorsqu'ils sont condamnés, de leur accorder une pitié qu'il faut réserver aux victimes. Cette binarisation est reprise, mais inversée, dans le discours des opposants. Ce sont désormais les criminels envoyés à l'échafaud qui sont présentés comme des « misérables » dignes d'inspirer la pitié. Dissociés de leur acte, ils sont décrits comme « les déshérités de la fortune et de la vie » en raison de leur extrême dénuement et abandon. Les sentiments de compassion sont construits à travers les paradigmes de désignation et leur fonction catégorisante : ainsi, « misérables » prodigue une information sur les conditions de vie des intéressés et, en même temps, évoque le sentiment qu'ils doivent inspirer chez le lecteur. Pour que l'indignation puisse doubler la pitié, il faut cependant qu'un responsable puisse être dési-

gné. Ce sont tantôt les adversaires politiques interpellés par un « vous », tantôt l'ensemble des individus rassemblés à la Chambre pour délibérer (« nous »), tantôt encore un agent désindividualisé qui comprend l'ensemble du système : « l'organisation sociale », « le milieu social », la société... Micheli ajoute que dans l'attribution de la responsabilité, le discours doit à la fois atteindre le système de façon générale et éviter une désincarnation excessive de l'agent qui risque de le faire « échapper au régime de la responsabilité » (*ibid.* : 138).

On voit donc comment le discours abolitionniste transfère la compassion éprouvée pour la victime du crime vers le misérable que ses conditions de vie ont poussé au crime et l'indignation réservée à l'assassin vers les représentants de la société et le système qui les ont broyés.

2.4. Réfuter l'émotion

Un bref exemple de réfutation d'une émotion par une autre apparaît dans cet extrait d'Erckmann-Chatrion, qui nous ramènera par ailleurs à la question de l'inscription de l'affectivité dans le discours. L'extrait est emprunté à *Histoire d'un conscrit de 1813* :

Quelques jours après, la gazette annonça que l'Empereur était à Paris et qu'on allait couronner le roi de Rome et l'impératrice Marie-Louise, M. le maire, M. l'adjoint et les conseillers municipaux ne parlaient plus que des droits du trône, et même on fit un discours exprès dans la salle de la mairie. C'est M. le professeur Burguet l'aîné qui fit ce discours et le baron Parmentier le lut. Mais les gens n'étaient pas attendris, parce que chacun avait peur d'être enlevé par la conscription ; on pensait bien qu'il allait falloir beaucoup de soldats : voilà ce qui troublait le monde et pour ma part je maigrissais à vue d'œil (1977 : 41).

La première partie dévide un discours qui demande d'inférer, sur la base des topiques mobilisées, un sentiment de fierté et d'admiration. Il s'agit en effet de la majesté de l'Empire qui doit s'exprimer dans les fastes du couronnement. La mention de l'Empereur, de l'impératrice et de l'héritier du trône, le roi de Rome, tous trois désignés par leurs titres officiels,

doit frapper les esprits de respect. Il en va de même de la mention de tous ceux qui soutiennent la pompe impériale dans le village, à savoir les personnalités officielles elles aussi désignées par leur titre avec le respect attaché au monsieur : M. le maire, M. l'adjoint, M. le professeur... Dans le dispositif d'énonciation mis en place par le feuilleton populaire, le narrateur à la première personne est un homme simple qui s'adresse à des gens du peuple. Ceci amplifie la majesté de l'évocation et semble garantir le respect émerveillé de l'auditoire. Cependant ce sentiment escompté est démenti et réfuté par le narrateur, qui oppose aux réactions des officiels celle des petites gens : « Mais les gens n'étaient pas attendris... » Par le biais de la fiction, le « je » rejette l'émotion qu'aurait pu déclencher aussi bien la doxa officielle (ce qu'il faut ressentir en pareil cas) que les idées reçues du peuple qui aime les pompes princières et les suit avec un attendrissement jamais démenti (voir en notre siècle lady D., les mariages royaux et la mort du roi Baudouin en Belgique).

Pour effectuer de façon efficace cette réfutation, il ne suffit pas de mettre en scène une population qui se refuse à la réaction supposée, même si elle représente le peuple dont le lecteur se sent solidaire (les grands se réjouissent et communient dans le respect, les petits se lamentent). Il importe d'argumenter ce refus et de le fonder en raison. Si le « mais » introduit le revirement argumentatif porteur de la position préférée, le « parce que » vient expliquer les causes à la fois rationnelles et affectives de l'attitude adoptée par le peuple (III, 1.3). L'argument rationnel est le suivant : Pour faire la guerre il faut beaucoup de soldats (fournis par la conscription) ; Napoléon va une fois de plus faire la guerre ; il aura donc besoin de beaucoup de soldats (que lui fournira la conscription). Le raisonnement enthymématique, dans sa forme elliptique, est parfaitement clair (II, 2). C'est donc l'idée de la guerre et de la conscription liée au retour de l'Empereur qui empêche les réjouissances. La plausibilité de ce raisonnement partagé (« on pensait... ») se double du sentiment qu'il déclenche : « chacun avait peur... », « voilà ce qui troublait le monde... » Le trouble et la peur, désignés en toute lettres, sont ici dûment argumentés, et viennent réfuter par leur force l'admiration respectueuse que suscite une cérémonie pleine de pompe. À la source des deux émotions opposées se trouve

le même fait : le retour de Napoléon. Mais il donne lieu à des réactions opposées fondées sur la double conséquence de ce retour : le couronnement des proches de Napoléon et la reprise du conflit armé. Une logique de bon sens, dans ce livre qui en appelle à la sagesse populaire, doit permettre de sérier et de hiérarchiser les émotions. L'émotion futile d'une cérémonie fondée sur le sentiment de la grandeur impériale pèse de peu de poids face à la crainte devant un danger de mort (l'hécatombe qui suit chaque conscription). Nul doute dès lors que la préférence du lecteur ne doive aller à l'attitude de l'homme du peuple, dont il partage les craintes (« chacun avait peur [...] et pour ma part je maigrissais à vue d'œil »).

Notons que ce texte, écrit en plein second Empire, effectue ici une réfutation et une mise en place du sentiment qui a des implications politiques évidentes. À travers la mise en scène et l'éveil des émotions, le narrateur invisible qui guide la plume du « je » soutient une position fortement antinapoléonienne. On a affaire ici à une technique détournée de l'exemple historique (II, 2.3) où les affects sont mobilisés pour faire rejaillir sur le présent les blâmes du passé.

2.5. Faire partager l'émotion exprimée

On voit que le pathos comme tentative d'éveiller une émotion chez l'allocutaire a souvent recours, même s'il n'y est en rien obligé, à des mentions verbales du sentiment qui sont tantôt directes (« chacun avait peur »), tantôt indirectes (« je maigrissais à vue d'œil »). Dans cette perspective, il est lié à l'inscription de l'affectivité dans le langage autant qu'aux topiques qui sous-tendent le discours. Ceci nous renvoie à la question de savoir comment l'affectivité peut être mise en discours. Cette question est aujourd'hui traitée par les sciences du langage et en particulier par la pragmatique linguistique qui, après avoir étudié l'énonciation de la subjectivité dans le langage (Kerbrat-Orecchioni, 1980), se penche sur l'émotion exprimée linguistiquement. Un hommage tout particulier est rendu à Charles Bally qui le premier a insisté sur l'importance de l'émotion dans la langue. Kerbrat-Orecchioni passe ensuite en revue la façon dont s'effectue l'inscription de l'émotion en langue. Très globalement, l'émetteur verbalise une émotion (sincèrement éprouvée ou non) par des marqueurs

que le récepteur se doit de décoder en en subissant les effets émotionnels (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 59). Ces marqueurs peuvent être repérés grâce aux catégories sémantiques de l'affectif et de l'axiologique (III, 1). Tout en notant que ces deux catégories sont distinctes, puisqu'on peut exprimer une émotion qui ne comporte pas de jugement de valeur, Kerbrat-Orecchioni montre qu'il est souvent difficile de les distinguer. L'exclamation : « C'est admirable ! » marque à la fois une réaction affective et une évaluation de l'objet ou de l'acte visé. Qui plus est, un axiologique qui signale une évaluation émotionnellement neutre peut se charger d'affectivité dans une interaction concrète.

Les émotions se disent dans les procédés syntaxiques qui comprennent l'ordre des mots, les phrases exclamatives, les interjections. Ils peuvent à ce titre fonctionner aussi comme des « pathèmes », à savoir des éléments censés provoquer une émotion dans l'auditoire. Voici comment Bardamu, le narrateur du *Voyage au bout de la nuit*, relate sa première expérience du champ de bataille lorsqu'il voit ses compagnons tomber près de lui : « “Un seul obus ! C'est vite arrangé les affaires tout de même avec un seul obus” que je me disais. “Ah ! dis donc ! que je me répétais tout le temps. Ah ! dis donc !...” » (Céline 1952 : 18). L'interjection répétée traduit ici la violence d'une émotion qui n'a pas de mots pour se dire, et à laquelle la distance quelque peu ironique du narrateur par rapport à ce traumatisme passé n'ôte rien de son acuité. L'affectivité s'inscrit aussi dans les marques stylistiques – le rythme, l'emphase, les répétitions, dans lesquels l'émotion est censée non seulement se traduire, mais aussi se communiquer.

Il est parfois difficile de faire la différence entre l'expression de l'émotion (les marques de l'affectivité dans le langage) et les pathèmes ou éléments susceptibles de créer l'émotion chez l'allocutaire. Prenons par exemple cet extrait de *L'Amant* de Marguerite Duras :

Première en français. Le proviseur lui dit : votre fille, madame, est première en français. Ma mère ne dit rien, rien, pas contente parce que c'est pas ses fils qui sont les premiers en français, la saleté, ma mère, mon amour, elle demande : et en mathématiques ? (Duras 1984 : 31).

La répétition de la réussite scolaire par deux voix successives, celles de la narratrice et celle du proviseur annonçant la nouvelle, est mise en parallèle avec la répétition de la réaction de la mère : « ma mère ne dit rien, rien ». Cette construction fait comprendre la déception et l'indignation de la jeune fille à laquelle fait écho celle de l'autobiographe. Elle inscrit l'affectivité du sujet dans son discours, qui se communique d'autant mieux que l'énoncé fait appel à l'indignation du lecteur sur la base de *topoi* répertoriés (le mérite n'est pas récompensé à sa juste valeur et, qui plus est, le mérite d'une enfant face à sa propre mère). L'explication qui suit renforce le sentiment d'injustice qui concerne cette fois le statut de la fille par rapport aux fils. La dénonciation axiologique est ici un cri de révolte qui s'élève aussi bien contre la mère que contre les privilèges accordés aux garçons, dont la réussite scolaire est plus valorisée que celle des filles puisqu'ils sont seuls censés se préparer à une carrière. La colère éclate dans un terme familier et presque grossier lourdement chargé d'affectivité, dont on ne sait s'il reflète le sentiment du protagoniste dans le passé, ou le point de vue de la narratrice au présent : « la saleté, ma mère ». Il est aussitôt suivi d'un terme de tendresse profonde qui s'oppose à l'appellation injurieuse et quelque peu choquante qui précède : « la saleté, ma mère, mon amour ». Une grande force affective se dit dans cette opposition qui marque le mélange de colère, de réprobation et de passion que la narratrice éprouve à l'égard de sa mère. Elle souligne plus encore le sentiment d'injustice que l'attitude de celle-ci éveille chez la fille. Emphase de la répétition, choix d'un appellatif évaluatif chargé d'affectivité et recours au langage de l'injure, juxtaposition de termes manifestant des sentiments opposés : c'est à partir de toutes ces marques de l'affectivité dans le langage que l'écriture de Duras fait partager aux lecteurs l'émotion de la narratrice à la première personne.

3. L'intrication du logos et du pathos dans le discours

En fin de parcours, il importe d'exemplifier plus amplement la thèse selon laquelle les éléments émotionnels et rationnels sont tissés dans la même trame discursive et

s'avèrent, de ce fait, inséparables. Étroitement entrelacés à tous les niveaux du discours, ils permettent des combinaisons argumentatives diverses. On s'appuiera ici sur un extrait d'un article de presse relatif aux bonus et aux stock-options qui ont défrayé la chronique en France aux mois de mars et d'avril 2009, paru dans *Libération* et signé de François Sergent, directeur adjoint de la rédaction. Cet article traite de l'affaire des stock-options d'une des plus grandes banques françaises, la Société générale (SG). Il s'agit de l'attribution de stock-options aux mandataires sociaux de la banque, annoncée le mercredi 18 mars, un jour avant la grève et les manifestations du 19 mars, dont 70 000 stock-options au président Daniel Bouton et 150 000 au directeur général Frédéric Oudéa. Cette mesure, prise par une banque qui avait subi des pertes considérables et reçu une aide de l'État sous la forme d'un prêt de 1,7 milliard d'euros, avait déclenché une très vive polémique en France.

Impudence

On a l'impression désolante que les maîtres du monde, même renfloués par l'argent des contribuables, n'ont rien compris. Aux États-Unis, c'est l'affaire des bonus d'AIG qui a suscité une indignation sans précédent dans un pays plutôt bien disposé envers la réussite économique. En France, ce sont les stock-options des quatre grands chefs de la Société générale qui font justement scandale. Oui, la banque de Kerviel et des *subprimes*, gérée par ces petits génies de la finance qui viennent de s'octroyer quelques millions d'euros vite gagnés. Le gouvernement a senti le danger et l'impudence de ce casino où certains gagnent à tous les coups. Lagarde a finalement demandé et obtenu que la bande des quatre sursoie à ses gros lots. Une manœuvre qui ne suffira pas à calmer la colère des manifestants, inquiets, eux, pour leur emploi et leur pouvoir d'achat. Il ne s'agit pas de sombrer dans la démagogie simpliste du « patrons, tous pourris ». Certains, comme Carlos Ghosn, ont au contraire la décence de refuser leur bonus alors que leur pays, leur entreprise et leurs ouvriers traversent une passe difficile. Mais de nombreux patrons n'ont pas cette autodiscipline. On attend toujours que le Medef présente une version concrète de son « code

d'éthique » sur les rémunérations des grands patrons. Parisot, prompt à critiquer la « démagogie » des syndicats, peut commencer par balayer devant sa porte. Sinon, le gouvernement, tellement soucieux d'une pédagogie de la crise, va devoir rapidement montrer qu'il n'est pas plus coulant envers les champions du bonus qu'avec les smicards (<http://www.liberation.fr/economie/0101556920-impudence>).

Il s'agit visiblement d'un écrit militant où la personne du locuteur (le « je » est omis) ne se dissimule que pour donner à son propos une portée plus générale. L'usage du « on » n'empêche pas la prise de position (Amossy et Koren 2002), qui se dégage nettement des axiologiques et des affectifs, ainsi que des assertions fortement assénées. Le lecteur de *Libé*, qui n'est pas désigné, est néanmoins clairement présent dans l'appel au sentiment qui lui est lancé. Les sentiments dominants sont ici l'indignation et la colère, tous deux sont nommés. Ils sont cependant formulés dans le mouvement qui l'attribue à un tiers (les manifestants), ou désignés dans une tournure impersonnelle à l'aide du passif : « Aux États-Unis, c'est l'affaire des bonus d'AIG qui a suscité une indignation sans précédent. » On en trouve par ailleurs des évocations indirectes dans « qui font justement scandale » et « on a l'impression désolante ». Cette indirection n'empêche ni l'expression de l'émotion, ni sa légitimation (l'indignation aux États-Unis, évoquée sur le mode hyperbolique, doit d'autant plus être prise en compte qu'elle se soulève dans « un pays plutôt bien disposé envers la réussite économique »).

Le journaliste use de vocables dévalorisants qui dénoncent les agents responsables, comme on le voit dès l'abord dans le choix de l'intitulé « impudence » (« attitude d'une personne qui agit volontairement d'une manière jugée offensante, effrontée, ou contraire à la bienséance ». Est *effronté* celui « qui n'a honte de rien, qui se conduit d'une façon impudente ou inconvenante »). Selon Aristote, « la honte est une peine [...] occasionnée par des choses fâcheuses qui paraissent donner de nous une mauvaise opinion. L'impudence sera une sorte de mépris ou d'indifférence à cet égard » (1991 : 209), surtout lorsqu'il s'agit d'une action lâche ou improbe. Il s'agit donc bien d'un jugement moral porté sur celui qui

n'éprouve aucune honte. Il se double d'une forte réaction affective, sensible dans la façon dont le signataire brandit le vocable accusateur à l'orée du texte. La vindicte du journaliste s'exerce aussi dans la qualification des responsables qui s'effectue sous forme de classification à valeur argumentative (Perelman 1970 : 170), comme dans les locutions nominales les « maîtres du monde », les « quatre grands chefs de la Société générale », « la bande des quatre », « nombreux patrons » dénués « d'autodiscipline »... Le jugement dépréciatif joint une fois de plus l'affectif à l'axiologique. Le choix de termes agressifs manifeste une colère qui fait écho à celle des manifestants. Il est symptomatique que les termes de « chefs » et de « patrons » aient remplacé ici ceux de « dirigeants » et de « chef d'entreprise ». Il ne s'agit pas des bons patrons soucieux des salariés mais de ceux qui ne voient que leur profit et ne mettent aucun frein à leur passion du lucre. Les attaques menées à l'aide des choix lexicaux sont complétées par l'usage de deux qualifications ironiques, « petits génies de la finance » et « champions du bonus ». Elles viennent discréditer ceux qui, responsables des énormes pertes de leur entreprise, n'excellent qu'à s'octroyer des gratifications. Plutôt que dans l'exercice immodéré de leur pouvoir, c'est ici dans leurs compétences, prétexte à des rémunérations imméritées, que les dirigeants sont visés.

Notons que l'agressivité atteint son faite dans l'expression « la bande des quatre » qui se rapporte aux quatre dirigeants de la SG mais qui comporte des échos intertextuels fortement dépréciatifs. Elle se rapporte, dans la culture politique française, à la formule de Jean-Marie Le Pen, le président du Front national (FN, parti d'extrême droite) qui désignait ainsi l'ensemble formé par les quatre grands partis monopolisant abusivement le pouvoir – le PCF, le PS, le RPR et l'UDF. Mais plus généralement, elle évoque le groupe des dirigeants chinois qui ont été les instigateurs de la révolution culturelle à l'origine de très nombreuses victimes de 1966 à 1969. Il ne s'agit pas ici d'une analogie en forme (la Bande des quatre désigne aussi, sur le registre culturel, un film de Jacques Rivette), mais bien plutôt d'une allusion qui rattache la situation présente aux notions d'abus de pouvoir, d'excès et de politique nocive à effets ravageurs.

La même dénonciation se retrouve dans les métaphores du jeu de hasard qui viennent redéfinir l'institution bancaire assimilée au casino et la loterie. L'entreprise perd dans cette analogie toute respectabilité et crédibilité, à la fois à cause des dangers qu'elle fait courir à ses clients en s'adonnant aux jeux de hasard, et par le fait que les jeux sont pipés – certains joueurs étant gagnants même lorsqu'il y a perte. Le manie-ment polémique de l'analogie fait ainsi planer une accusation de fraude sur des agissements juridiquement considérés comme légaux.

Il est important de rappeler que l'indignation que nous éprouvons selon Aristote (1989 : 81) lorsque nous voyons « dans la prospérité et en honneur des personnes qui ne le méritent pas » car « tout ce qui arrive sans qu'on l'ait mérité, soit bien, soit mal, est une chose injuste et qui choque », est un sentiment moral, à savoir un sentiment fondé sur une certitude morale (Boudon, 1994). Encore faut-il voir ici si les raisons qui constituent le soubassement de l'émotion apparaissent sur un mode purement tacite – ou si le discours expose les raisons des émotions qu'il exprime et/ou entend susciter. La question s'impose tout particulièrement dans un texte journalistique qui semble s'efforcer de modérer l'agressivité polémique et de contenir l'émotion afin de maintenir un équilibre entre logos et pathos.

Manifestement, l'article n'offre pas un raisonnement en forme menant des prémisses à une conclusion. Une micro-analyse s'impose dès lors pour dégager la façon dont l'argumentation est mise en mots : seul un examen minutieux peut éclairer la façon dont la raison s'inscrit dans le discours et les types de liens qu'elle noue à l'émotion discursive. La première conclusion – la distribution des bonus et stock-options aux dirigeants des grandes entreprises en difficultés économiques est injuste et scandaleuse – est donnée de prime abord. Les raisons du caractère révoltant et scandaleux des agissements incriminés ne sont fournies que de biais, dans des appositions et des subordinées entretenant des relations de concession ou de causalité avec d'autres éléments. Ainsi, « Les maîtres du monde, *même renfloués par l'argent des contribuables* » (je souligne) est une allusion, dans une incidente, à un argument de poids : la banque dans la caisse de laquelle les dirigeants ont généreusement puisé à bénéficié

cié des aides de l'État. La probité veut qu'on ne se serve pas dans des caisses renflouées par l'argent des contribuables. La concessive modalise cependant ici « les maîtres du monde » et, par ricochet, « n'ont rien compris », si bien que les accusations à charge contre la SG ne peuvent être reconstruites qu'à l'aide d'une extrapolation. De même, « inquiets [...] pour leur emploi et leur pouvoir d'achat » dans « ne calmera pas la colère des manifestants » vient qualifier ces derniers en expliquant pourquoi les mesures prises par le gouvernement sont insuffisantes. C'est donc indirectement qu'est exposée la deuxième raison de protester avec virulence contre la distribution inopportune des stock-options : la règle de justice est violée dans l'octroi de sommes fabuleuses aux grands patrons alors que la masse est livrée au chômage et que ses moyens se réduisent dangereusement. Cet argument doit être lui aussi entièrement reconstruit par le lecteur. Par ailleurs, la subordinée « alors que leur pays, leur entreprise et leurs ouvriers traversent une passe difficile » fournit un argument supplémentaire à l'indignation générale – celle que soulèvent des dirigeants qui ne se préoccupent pas de la santé de l'entreprise et de la situation des travailleurs dont ils sont responsables, ne songeant qu'à leur propre profit. Enfin, l'ironie des « petits génies de la finance » et l'allusion à Kerviel et aux *subprimes* fournit encore un argument implicite qui doit être reconstitué : c'est lorsqu'on gagne de l'argent pour l'entreprise, et non quand on le perd, qu'on a droit à des récompenses. On voit donc comment tous les arguments qui viennent donner les raisons de l'émotion et en argumenter le bien-fondé s'inscrivent indirectement dans le texte, nécessitant une véritable reconstruction de la part du lecteur.

Il est intéressant de relever que la question des raisons de l'émotion se pose tout autrement dans la double injonction au Medef et au gouvernement, où elles sont clairement énoncées. En effet, « on attend toujours que le Medef présente une version concrète de son "code d'éthique" sur les rémunérations des grands patrons » s'attaque à un manquement aux obligations que devrait remplir l'association des entreprises. La colère contre la cible, qui se traduit dans l'expression « on attend toujours », est motivée par une raison bien précise, le mauvais vouloir du Medef à se donner les moyens d'empêcher les excès des chefs d'entreprise même après avoir

reçu une demande officielle en ce sens. Une construction enthymématique se dégage du texte : une association qui ne se donne pas les moyens de concrétiser les règles qu'elle émet est blâmable (majeure tacite) ; le Medef est réticent à présenter une version concrète de son code éthique alors même que la situation appelle d'urgence ces mesures (mineure explicite) ; donc le Medef est à blâmer (conclusion implicite). L'accusation motivée est exprimée sur un mode passionné à travers l'attaque *ad hominem* qui accompagne le constat : « Parisot, prompte à critiquer la "démagogie" des syndicats, peut commencer par balayer devant sa porte. » L'emportement se traduit dans l'emploi du nom de famille amputé de la forme de politesse « Madame », et dans le *tu quoque* selon lequel celle qui critique les autres ferait mieux de jeter un regard critique sur elle-même. Il est renforcé par le retournement du discours rapporté contre celle qui en est la source, que l'*ad hominem* délégitime. À propos de la grève du jeudi 19 mars, Laurence Parisot, présidente du Medef, avait en effet déploré l'attitude « démagogique et pas responsable des syndicats », estimant que la grève n'était « pas une solution mais une facilité ». La virulence du polémiste laisse entendre son irritation. Il s'agit cependant d'une émotion argumentée, qui de plus se veut constructive et non pas seulement dépréciative dans la mesure où elle indique la voie à suivre.

Le gouvernement, quant à lui, est présenté comme adjuvant partageant les vues du journaliste, mais il n'en garde pas moins un statut ambigu. L'article lui attribue en effet une « manœuvre » dont il est affirmé qu'elle « ne suffira pas à calmer la colère des manifestants ». Elle semble être une façon de manipuler les citoyens en colère. Qui plus est, le rappel du refus d'augmenter le SMIG, mesure demandée par la gauche, laisse saisir entre les lignes une désapprobation face à la politique d'un gouvernement libéral qui favorise les plus munis au détriment des plus dépourvus. À la critique voilée correspond une expression masquée du sentiment. Tout d'abord, le journaliste brandit une menace indirecte en annonçant que les mesures gouvernementales ne calmeront pas la colère des manifestants. Cette prédiction d'une poursuite des mouvements sociaux relève du pathos dans la mesure où elle brandit un épouvantail et entend persuader par la peur. Mais

l'appel au gouvernement à en faire plus repose aussi sur un argument en forme, la règle de justice : la fermeté doit être la même face à tous les citoyens, par définition égaux. S'y ajoute un lieu de la quantité : ce qui est valable pour le plus l'est aussi pour le moins. Dans la critique du gouvernement, les arguments qui font appel à la raison priment, ne laissant transparaître l'expression de l'émotion et l'appel au *pathos* que de façon détournée.

On trouve ainsi une triple modalité du discours polémique dans son aspect à la fois critique et constructif. La première, concernant les dirigeants d'entreprise, exprime des émotions fortes centrées sur l'indignation et la colère en ne fournissant qu'indirectement les raisons des émotions. La seconde exprime les mêmes émotions de façon moins marquée en fournissant les arguments qui les justifient. La troisième use d'une critique voilée et mesurée qui a recours à des arguments rationnels et n'exprime le pathos que de façon détournée ; il se garde d'être ouvertement polémique. On trouve ainsi une modulation qui déploie les possibilités majeures du lien discursif entre logos et pathos : émotion dont la structure argumentative est dissimulée, émotion explicitement argumentée, émotion cachée derrière le raisonnement. Le choix de chacune des modalités est dicté par le type d'échange polémique mis en place. Ceux qui constituent la cible de la polémique ne sont pas vraiment élevés au rang d'interlocuteurs ; c'est dans ce cas de figure que le sentiment d'indignation et de colère du polémiste trouve à s'affirmer avec le plus de virulence, l'indirection et la faiblesse de l'injonction signalant le peu d'espoir mis dans la capacité et le désir des dirigeants d'entreprise à se discipliner. La solution est manifestement ailleurs : la clé est entre les mains du Medef et du gouvernement. Aussi le Medef, interpellé plus directement et appelé à faire le nécessaire au lieu de critiquer les syndicats, est-il l'objet d'une injonction plus directe. La colère que provoque le Medef est défendue par des raisons dûment explicitées destinées à la fois à justifier l'attaque lancée contre l'association des patrons et à donner une assise rationnelle à l'exigence concrète formulée en toutes lettres. Enfin, le gouvernement, présenté comme le principal ressort de la solution envisagée, n'est que très faiblement pris à partie : présenté comme une entité raisonnable qui comprend le

« danger » d'un état de choses intolérable, il est incité à agir par des arguments rationnels (la règle de justice) aussi bien que par un argument qui joint le logos au pathos (l'argument *ad baculum* sous forme de menace indirecte). Il ne s'agit pas, en l'occurrence, de déchaîner les passions contre une cible, mais de montrer aux responsables gouvernementaux qu'un œil vigilant est posé sur leur gestion de la crise et de leur suggérer une issue sous forme de mesures officielles.

LECTURES CONSEILLÉES

ARISTOTE, 1989, *Rhétorique des passions*, postface de M. Meyer, Paris, Rivages poche.

MICHEL Raphaël, 2010, *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Paris, Le Cerf.

PLANTIN Christian, 1998, « Les raisons des émotions », M. BONDI (ed.), *Forms of argumentative discourse/Per un'analisi linguistica dell'argomentare*, Bologne, CLUEB, p. 3-50.

PLANTIN C., M. DOURY, V. TRAVERSO, 2000, *Les Émotions dans les interactions*, Arci/Presses universitaires de Lyon.

RINN Michael, 2008, *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, PUR.

WALTON Douglas, 1992, *The Place of Emotion in Argument*, The Pennsylvania State University Press.

Chapitre 7

Entre logos et pathos : les figures

1. L'éviction des figures hors du champ de l'argumentation

On pourra s'étonner de la place restreinte ici réservée aux figures, souvent perçues comme l'essentiel de la rhétorique. Il ne s'agit pas de les déprécier, mais de repenser leur statut, opération que l'inflation des traités centrés sur l'*elocutio* et la rage taxinomique qui continue à saisir bien des rhétoriciens rend particulièrement salutaire. Combien de générations ont été découragées par les listes de tropes aux noms étranges, l'aposiopèse, l'hyperbate, la tmèse, etc. Dans la perspective qui nous intéresse, le catalogage n'a qu'une importance secondaire. Les figures sont des formes verbales dont il s'agit d'étudier la valeur argumentative en contexte. Il faut donc voir les potentialités de la comparaison, de l'hyperbole ou du zeugma, en tenant compte du fait que seul l'usage qui en est fait au cours d'une interaction argumentative singulière leur confère leur poids et leur impact. Nous ne pourrions donner ici que quelques exemples d'exploitation des figures, en renvoyant au réservoir raisonné que constituent les rhétoriques classiques et les traités des tropes. On consultera en particulier les ouvrages de Du Marsais et de Fontanier et, en plus des dictionnaires contemporains de figures et de tropes, l'excel-

lente synthèse de Catherine Fromilhague (1995). Quelques réflexions générales s'imposent néanmoins à l'orée de ce chapitre.

1.1. Les figures comme ornement

Si, durant l'Antiquité, les figures paraissent indissociables de l'entreprise de persuasion, il n'en va pas nécessairement de même dans les périodes qui suivent. Marc Bonhomme (2009) parle du trajet en boucle qui a conduit d'une approche argumentative généralisée à un décentrement massif, puis à un retour aux vertus persuasives de ce qui en était venu à être considéré comme un pur effet stylistique. En effet, d'Aristote à Quintilien, de la *Rhétorique* à *Herennius* ou à Cicéron, les figures sont censées contribuer à emporter l'adhésion de l'auditoire. Le revirement qui s'opère peu à peu s'effectue dans deux directions essentielles, déjà présentes dans les traités anciens, mais qui deviennent prédominantes à l'âge classique : l'orientation pathémique, qui lie les figures de façon exclusive aux passions et l'orientation ornementale, qui y voit un pur effet de style. De la première orientation, Bonhomme voit le modèle dans *Le traité du sublime* attribué au pseudo-Longin (premier siècle), où les figures sont étudiées au prisme de leur capacité à émouvoir le public – un point de vue qui sera repris au xvii^e siècle par Lamy, ou au xviii^e siècle par Droz dans son *Essai sur l'art oratoire* (1799). La seconde orientation apparaît dans l'art rhétorique d'Hermogène qui s'intéresse aux qualités intrinsèques permettant aux figures d'embellir le discours, approche qui atteint son apogée chez Fontanier. C'est la nouvelle rhétorique de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958) qui, la première, a rompu avec la longue tradition des « fleurs de rhétorique » pour remettre à l'honneur la fonction argumentative des figures. Elle a été suivie en cela par différents travaux contemporains dont ceux de Reboul (1991), mais aussi de Plantin (2008), de Fahnestock (1999) ou de Tindale (2004), pour ne citer que ceux-là.

Ces approches ont en commun de refuser la division entre *inventio* et *elocutio* et d'intégrer pleinement tout ce qui relève du figural dans l'ensemble des moyens verbaux qui visent à persuader ou encore à infléchir des façons de penser et de voir. Elles s'opposent aussi à la dévalorisation, dans les théories de l'argumentation, des figures considérées comme ornamen-

tales afin de leur restituer la place d'honneur qui leur est due. Christian Plantin (2009) résume ainsi les griefs accumulés contre les figures : 1) Tout ornement diverte de la question traitée et distrait par son manque de pertinence. 2) La figure qui s'écarte de la façon simple et directe de dire les choses provoque une surprise qui ouvre la porte à l'émotion. 3) Elle est aussi accusée du péché de verbiage, elle encourage une abondance qui s'écarte d'une saine condensation. 4) Elle ne respecte pas la règle de la non-contradiction et souffre d'ambiguïté. Et Plantin de résumer :

Pour garantir l'accès le plus direct aux objets et à leurs liens naturels le langage argumentatif-scientifique doit être réglé, non ambigu, sans défaut ni excès, exactement proportionné à la nature des choses, en d'autres termes, transparent (ad rem, Locke, 1972 [1690]). La vérité et l'honnêteté doivent sortir nues du puits ; les figures qui prétendent l'orner en fait la voilent. Les ornements sont pires que les fallacies, ils en sont le masque (2009 : paragraphe 19).

On voit que la condamnation de la figure repose sur son statut d'ornement et, qui plus est, sur une notion problématique de l'ornemental « qui impliquerait l'idée d'un discours non orné, ou en tout cas non ornable, qui fonctionnerait informativement avec la même valeur qu'un discours équivalent muni d'ornement » (Molinié, 1994 : 103). On s'enfonce là dans une conception très discutée du langage qui rappelle celle dans laquelle on verse lorsque l'on cherche une pensée ou une structure argumentative, libérée des pesanteurs de la langue naturelle toute en ambiguïté, en flou et en tensions.

1.2. Figures et pathos

Au-delà de son rattachement à l'ornemental, la figure a souvent été rapportée presque exclusivement au pathos. Sans s'engager dans un historique de la question, on citera ici la présentation que fait Lamy en 1741 des figures dans leur rapport aux passions, dont il souligne la nécessité dans toute entreprise de persuasion. En effet pour Lamy, les figures sont « les caractères des passions » (Lamy 1998 : 231) : l'effet de

style frappe et émeut, l'esthétique a le pouvoir de toucher les cœurs.

Si on parle contre un scélérat qui mérite la haine de tous les juges, on ne doit point épargner les paroles ni éviter les répétitions et les synonymes pour frapper vivement leur esprit. Les **antithèses** sont nécessaires pour faire concevoir l'énormité de sa vie par opposition de l'innocence de ceux qu'il aura persécutés. On peut le comparer aux scélérats qui ont vécu avant lui et faire voir que sa cruauté est plus grande que celle des tigres et des lions. C'est dans la description de cette cruauté et des autres mauvaises qualités de ce scélérat que triomphe l'éloquence. Ce sont particulièrement les **hypotyposes**, ou vives descriptions, qui produisent l'effet que l'on attend de son discours, qui font élever dans l'âme les flots de la passion dont on se sert pour faire aller les juges où l'on veut les mener. Les **exclamations** fréquentes témoignent de la douleur que cause la vue de tant de crimes si énormes, et font ressentir aux autres les mêmes sentiments de douleur et d'aversion. Par les **apostrophes**, par les **prosopopées**, on fait qu'il semble que toute la nature demande avec nous la condamnation de ce criminel (Lamy, 1998 : 230 ; *je souligne*)¹.

On ne saurait exposer plus clairement la fonction des différentes figures dans un genre discursif classique qui relève du judiciaire, le réquisitoire. Les prémisses du rhétoricien sont qu'il faut savoir exciter les passions pour persuader et que chaque type de figure contient des traits qui sont aptes à produire des effets particuliers : la répétition frappe les esprits, les hypotyposes suscitent des émotions vives, les exclamations font partager la douleur en l'exprimant... C'est ce que résume bien Roland Barthes dans son « Ancienne rhétorique » :

1. Ce point de vue est repris dans la *Rhétorique générale* du groupe μ , qui relie l'effet de la figure à ce qui est curieusement dénommé *ethos*, pris en fait dans le sens de pathos, « un état affectif suscité chez le récepteur » (1982 : 147). L'ouvrage ne pose cependant cette relation qu'en termes flous, soulignant qu'« il n'y a pas de rapports nécessaires entre la structure d'une figure et son éthos » (*ibid.* : 148).

... par les figures nous pouvons connaître la taxinomie classique des passions [...] Par exemple : l'*exclamation* correspond au rapt brusque de la parole, à l'aphasie émotive ; [...] l'*ellipse*, à la censure de tout ce qui gêne la passion ; [...] la *répétition* au ressassement obsessionnel des « bons droits » ; l'*hypotypose*, à la scène que l'on se représente vivement, au fantasme intérieur, au scénario mental (désir, jalousie, etc.) (Barthes 1994 : 330-331).

On notera cependant que pour Lamy les figures n'ont pas un effet pathémique intrinsèque, leurs vertus dépendent de la situation de discours. C'est parce qu'il s'agit de noircir le crime que l'antithèse apporte son secours, parce qu'il faut marquer l'horreur de la cruauté que l'exemple et la comparaison peuvent servir d'illustration. Il est intéressant par ailleurs de voir que Lamy présente les figures en fonction d'un genre de discours qui comprend ses propres objectifs argumentatifs : il s'agit d'émouvoir le juge pour l'amener à condamner sévèrement un criminel, tâche que s'assigne par définition le réquisitoire. On peut dès lors poser l'hypothèse forte selon laquelle certains genres font usage de certaines figures plutôt que d'autres en fonction de leur rendement dans le cadre interactionnel en question. Mais l'essentiel est ici que les figures apparaissent comme des procédés aptes à toucher le cœur, vertu diversement estimée selon que l'on met l'accent sur la primauté de la raison ou sur son alliance avec le pathos.

1.3. Figures et manipulation

La mise en valeur de procédés stylistiques exclusivement liés à l'esthétique et à l'émotion a, autant que le biais ornemental, contribué à discréditer les figures dans l'argumentation. Elles sont en effet souvent présentées comme court-circuitant celle-ci en s'adressant au sentiment, ce qui dresse aussitôt l'épouvantail de la manipulation (« manipuler, note P. Breton, consiste à paralyser le jugement » [2000 : 79]). Il est en effet facile de faire passer sous les dehors d'une métaphore ou d'une hyperbole, ou par le biais de figures de rythme, des idées qui se passent de justification. Bonhomme (2009 : paragraphe 37) souligne ainsi la « propension à imposer des jugements de valeur en deçà de tout développement

justificatif » qui se manifeste en particulier dans l'allégorie où l'allégorisant ramène l'allégorisé à une identité réductrice. On peut relever les avantages de ce court-circuitage :

Au total, à travers les caractéristiques que l'on vient de décrire, loin de favoriser le déploiement déductif de l'argumentation, les figures tendent à escamoter la loi de passage entre les arguments et les conclusions qui en découlent, ce qui offre deux avantages : elles permettent une argumentation rapide, plus impulsive que convaincante ; elles simplifient la démarche argumentative en homogénéisant ses composantes et en gommant ses aspects défavorables (Bonhomme, 2009 : paragraphe 38).

On peut aussi considérer que le mouvement qui entrave le déploiement du raisonnement ou, dans les termes de Meyer, « évacue » le problématique et escamote la question en apportant d'emblée la réponse (2004 : 71), situe la figuralité en dehors du champ de l'argumentation. On verra cependant dans la suite que le mouvement des prémisses à la conclusion que résume et condense la figure peut être, à l'inverse, considéré comme une raison pour lui conférer un statut argumentatif.

2. Argumentativité et figuralité

2.1. Les vertus argumentatives des figures

La nouvelle rhétorique se coupe radicalement de cette vision fondée sur l'ornement, le pathos ou la dissimulation, pour revenir au caractère argumentatif des figures et en développer toutes les conséquences. Reprenant la question, Perelman et Olbrechts-Tyteca considèrent en effet que si « l'on néglige [le] rôle argumentatif des figures, leur étude paraîtra rapidement un vain passe-temps, la quête de noms étranges pour des tournures recherchées » (1970 : 226). Les auteurs disent vouloir, quant à eux, « montrer *en quoi et comment l'emploi de certaines figures déterminées s'explique par les besoins de l'argumentation* » (*ibid.* : 227, ce sont les auteurs qui soulignent). Ils considèrent qu'il y a figure lorsqu'il y a structure reconnaissable et écart face à la façon ordinaire de s'exprimer. C'est le contexte

qui montre s'il y a simple figure de style ou figure argumentative (*ibid.* : 229). L'élément contextuel est ici déterminant, parce que c'est en usage qu'une forme figurale acquiert sa valeur argumentative, et c'est dans la mesure où les rhétoriques ont eu tendance à détacher les figures du contexte et les « mettre dans un herbier » qu'elles ont perdu cette dimension capitale. À la suite de ces préambules théoriques, le *Traité* se propose d'examiner les figures du choix, de la présence, de la communion, en opérant à partir de ces trois critères relatifs à l'argumentation un reclassement qui bouleverse toutes les taxinomies établies. Il faut souligner que dans cette perspective, l'étude des figures ne fait plus l'objet d'un examen autonome (même si une réflexion de fond leur est consacrée) : elles sont disséminées dans l'ensemble de l'ouvrage où elles participent aux divers aspects de l'argumentation verbale. « Non seulement, notent Perelman et Olbrechts-Tyteca, les figures se répartiront entre divers chapitres de notre étude, mais nous verrons des exemples d'une même figure trouver place dans des chapitres différents » (*ibid.* : 232). Et en effet, les auteurs du *Traité* limitent leurs considérations sur les figures à un sous-ensemble intitulé « Figures de rhétorique et argumentation » dans un chapitre sur « Présentation et forme du discours » ; mais en même temps, ils ventilent un nombre important de figures dans les différentes parties du livre, comme en témoigne l'index.

L'approche exemplifiée par Perelman et Olbrechts-Tyteca a influencé la recherche subséquente mais n'a pas été sans soulever une série de questions sur le rapport entre argument et figure. La première consiste à savoir si les figures de style sont nécessairement rhétoriques. Dans son *Introduction à la rhétorique* (1991), Olivier Reboul se situe dans la lignée de Perelman en répondant par la négative et en distinguant clairement figures rhétoriques et non rhétoriques. Pour les premières, il donne l'exemple des métaphores de Marx, « La religion, c'est l'opium du peuple » et d'Aron, « Le marxisme, opium des intellectuels » : leur objectif n'est pas de produire un effet de style mais bien de convaincre. Reboul considère cependant l'approche perelmanienne comme trop intellectualiste dans la mesure où elle ne tient pas compte du plaisir dans son rapport intrinsèque au pathos. Il offre son propre classement, qui tient compte aussi bien des figures de rythme

et de son (*ibid.* : 123-125) que de ce qu'il appelle des figures d'argument – « figures de pensée qu'on ne peut guère définir sans recourir à la notion d'argument », comme la prolepse « qui devance l'argument (réel ou fictif) de l'adversaire pour le retourner contre lui », la « conglobation qui accumule les arguments pour une même conclusion », l'« apodioxie » qui est un refus d'argumenter, le « chleuasma » qui consiste à se déprécier pour s'attirer la confiance, etc. (*ibid.* : 141). Pour Reboul, la figuralité n'est donc argumentative que si elle est liée à la persuasion, mais celle-ci s'effectue par des voies qui ne sont pas seulement celles de la raison pure : elles passent aussi par l'émotion et le plaisir que fournit le jeu des figures.

Une deuxième question concerne la nature du lien qui unit la figure et l'argument. Reboul distingue entre deux attitudes : selon l'une, la figure « facilite l'argument », selon l'autre, elle « est elle-même constitutive de l'argument ». Il repère cette dernière conception chez Perelman et Olbrechts-Tyteca pour qui, dit-il, « toute figure est un condensé d'argument : la métaphore condensé d'analogie, etc. » (1991 : 122). Dans son article sur « La figure et l'argument », Reboul aboutit en fait à la conclusion que faciliter l'argumentation et en participer sont « deux fonctions presque toujours indiscernables » (1986 : 186). Mais que signifie exactement « constitutif de l'argumentation » ? Il semble que l'expression prenne des sens différents selon l'extension qu'on donne à celle-ci. Ainsi Christopher Tindale, dans *Rhetorical Argumentation. Principles of Theory and Practice (L'Argumentation rhétorique. Principes de théorie et pratique)* (2004), critique la conception restrictive de la rhétorique comme persuasion proposée par Reboul. Selon lui, une figure qui contribue à une meilleure compréhension et éclaire différemment la situation est argumentative même si elle ne vise pas expressément la persuasion. Il faut accepter que l'argumentation influe sur des points de vue, dirige des comportements mais aussi invite l'auditoire à partager une expérience et en appelle à sa collaboration. On débouche alors sur une conception plus ouverte du rapport entre figure et argument, où la visée persuasive n'est pas déterminante et où d'autres fonctions comme la création d'une connivence doivent être prises en compte. Dans cette perspective large, la liste des figures argumentatives s'allonge considérablement.

2.2. La figure comme argument

À quelle condition une figure peut-elle être considérée comme un argument ? Pour l'auteur de *L'Argumentation rhétorique*, dont le point de départ est la logique informelle (1, 2) qui cherche à définir ce qu'est un argument, des critères formels s'imposent. Une figure est un argument a) quand elle a une structure reconnaissable, b) quand elle manifeste un mouvement qui favorise le passage des prémisses à une conclusion, et c) quand elle poursuit un des buts de l'argumentation (on remarque le pluriel, soulignant qu'il peut y avoir des objectifs diversifiés) (2004 : 74). Prenons l'exemple de l'allusion à partir du discours journalistique examiné plus haut :

En France, ce sont les stock-options des quatre grands chefs de la Société générale qui font justement scandale. Oui, *la banque de Kerviel et des subprimes*, gérée par ces petits génies de la finance qui viennent de s'octroyer quelques millions d'euros vite gagnés (je souligne).

Selon l'analyse de Tindale, « X est évoqué par un discours »

Des opérations de bourse incontrôlées causant des pertes énormes, rendues possibles par la Société générale, sont évoquées dans le discours à travers le nom de Kerviel, le trader qui a perdu des millions à la banque, et les spéculations liées aux *subprimes* américaines qui ont déclenché la catastrophe financière mondiale.

« X inclut un rapport à A qui, lorsque présenté, accroît la plausibilité de A ».

Ces agissements à l'origine de grosses pertes incluent un rapport au fait que les dirigeants de la banque ne méritent pas de recevoir des stock-options et des bonus.

« Donc, A est plausible ».

Donc, le fait que les dirigeants de la banque ne méritent pas les sommes qu'ils s'attribuent est plausible (ou avéré).

Dans cette perspective, l'allusion autorise le mouvement des prémisses à la conclusion dans le sens où elle fait passer de la reconnaissance du connu et du partagé à l'adhésion au point de vue proposé à l'adhésion du lecteur. Tout en créant une connivence entre les partenaires de l'échange, l'allusion aux récents événements boursiers évoqués par la simple désignation d'un trader frauduleux et d'une opération scandaleuse amène le public à communier avec le journaliste dans l'idée que l'attribution de grosses rémunérations aux dirigeants de la Société générale est imméritée et inadmissible. Tindale répète la démonstration sur le cas de la prétérition (le fait de dire quelque chose en déclarant qu'on ne veut pas le dire) et de la prolepse (anticipation de l'objection de l'adversaire et réponse anticipée à celle-ci), dévoilant dans chaque exemple le caractère argumentatif de la figure et soulignant l'importance de l'analyser en contexte. Il conclut néanmoins en se défendant de toute généralisation, se contentant de noter « que certaines figures peuvent, à certaines occasions, fonctionner comme des arguments » (*ibid.* : 85, je traduis), et disant vouloir fournir les instruments nécessaires au repérage des conditions qui concourent à favoriser ces fonctionnements argumentatifs.

2.3. La spécificité argumentative des figures : un questionnement ouvert

Le rapprochement de la figure et de l'argument ne manque pas, néanmoins, de soulever la question de savoir quelle est la spécificité argumentative d'une figure. En quoi permet-elle d'argumenter « autrement » ? Perelman et Olbrechts-Tyteca soulignaient sa capacité à accroître l'impression de présence nécessaire à l'effet du discours et à accroître la communion. Meyer, dans son commentaire sur la nouvelle rhétorique, pose que « l'effet argumentatif des figures est de créer de la proximité, de mettre en évidence la force vive des valeurs qui unissent l'orateur et l'auditoire, de renforcer le sentiment de communauté qui peut exister entre eux. Une bonne métaphore, par exemple, c'est une vision qui impose son point de vue en s'appuyant sur une image à laquelle on ne pense pas forcément et qui, subitement, éclaire la question (Meyer 2008 : 126). C'est, on le voit, la façon dont la figure influe sur

une vision du réel et crée un lien entre l'orateur et le public, qui est mise en valeur. Au-delà de ces considérations, Reboul considère que la figure est « plus forte que l'argument qu'elle condense » parce qu'elle lie le sentiment et l'entendement (1986 : 184). Tindale également conclut son chapitre en notant que les figures sont efficaces en ce qu'elles agissent sur l'auditoire à « un niveau profond, souvent émotionnel, avant que la raison n'intervienne en tant que force organisatrice » (*ibid.* : 86, je traduis), si bien que plus que tout autre élément elles permettent l'intégration du logique, du dialectique et du rhétorique. Fahnestock (1999), qui se penche sur le rôle des figures de rhétorique dans le discours scientifique, voit en elles un potentiel qui permet de réaliser deux aspects importants de l'argument, le fait qu'il fait l'objet d'une expérience de la part de l'allocutaire et le fait qu'il appelle à une collaboration de sa part – c'est à l'auditoire qu'il revient de compléter les éléments manquants et d'activer le procès en en ressentant toute la force. Dans son excellent tour d'horizon de la question, Roselyne Koren (2009), note que le pouvoir des figures comprend la « pragmatique de la séduction » dont parle Molinié (2004 : 102-103), et « la communication interactionnelle qui a un questionnement existentiel ou la persuasion pour enjeu, mais aussi à la possibilité de "s'adresser à l'homme total, à l'homme qui pense, qui agit et qui sent" (Reboul 1991 : 115) », (Koren 2009 : paragraphe 42).

La question, on le voit, est complexe et les réponses reçues jusque-là restent partielles.

2.4. Figuralité et fonctionnement discursif

On peut néanmoins tenter de la déplacer quelque peu en la reprenant dans une perspective pleinement discursive. Poussant à ses dernières conséquences la réflexion de la nouvelle rhétorique, Plantin (2009 : paragraphe 55) considère que « les figures s'analysent comme une théorisation de la notion de stratégie discursive ». Il ne suffit donc pas de montrer que les figures de rhétorique ne sont pas purement ornementales, ni même qu'elles ont partie liée avec des propriétés langagières qu'elles mettent en évidence, comme l'ambiguïté, par exemple (sujet qui est au centre du numéro 15 de la revue *Semen, Figures du discours et ambiguïté* 2001-2002). Il

importe de montrer que la figuralité participe du travail qui s'effectue dans l'épaisseur de la langue pour construire un discours susceptible de recadrer, de problématiser, de projeter un éclairage particulier, d'orienter, d'entraîner. Il est intéressant dans cette optique de noter que Reboul, qui part pourtant d'une définition restrictive de la rhétorique, choisit d'illustrer la présentation des figures par l'analyse d'un poème de Baudelaire, « Recueillement », et commente ce choix quelque peu étonnant en *nota bene* par la remarque suivante : « On s'étonnera peut-être qu'ayant décrit la rhétorique comme l'art de persuader, nous ayons choisi ce poème. Mais notre propos était didactique : repérer les figures en œuvre. *D'ailleurs peut-on dire qu'un poème n'a rien de persuasif, que son lecteur n'en sort pas un petit peu changé ?* » (*ibid.* : 145 ; je souligne).

C'est donc en termes discursifs qu'il faut analyser les figures dans une conception ouverte de l'argumentation, en tenant compte, à la fois de leur particularité et de leur participation aux opérations langagières globales. D'un côté, en effet, la figuralité est ressentie comme singulière. Synthétisant les travaux contemporains, Koren (2009 : paragraphe 41) note divers points relatifs à cette singularité et plus spécifiquement « la "saillance" de la figure qui rompt la linéarité du discours ordinaire et augmente la force illocutoire des énoncés » et le questionnement : « Il s'agit de faire comprendre [...] qu'il y a une difficulté à résoudre, une rupture dans l'ordre des choses. » Examinant le fonctionnement discursif des figures à effet de pathos dans le pamphlet, Bonhomme (2008 : 169-170) relève la tension discursive qui se traduit dans l'hyperbole ou l'anaphore, la conflictualité sémantique qui a recours aux antithèses, la dislocation syntaxique présente dans les inversions ou les ellipses, etc. D'un autre côté, le travail figural s'intègre dans les fonctionnements langagiers qui tissent la trame argumentative. Dans cette perspective, il semble problématique de ranger sous une même rubrique l'allusion et la métaphore en alléguant qu'elles constituent toutes deux des effets de style. Leur fonctionnement très différent fait que l'une, l'allusion, relève d'une étude de l'implicite, tandis que l'autre, la métaphore, participe d'une analyse de l'analogie. C'est bien dans le chapitre sur les fonctions de l'analogie dans l'argumentation que C. Perelman

range la métaphore. L'allusion, comme d'ailleurs l'ironie ou la litote, participent quant à elles d'une réflexion sur le fonctionnement et les vertus argumentatives du sous-entendu. En d'autres termes, effectué dans une perspective qui associe au fonctionnement discursif sa capacité à agir sur l'auditoire, l'examen des figures opère des regroupements qui ne correspondent pas nécessairement aux divisions, d'ailleurs souvent incertaines et changeantes, des traités de rhétorique. C'est pourquoi le présent ouvrage, sur le modèle du *Traité de l'argumentation*, mais dans une perspective d'analyse du discours, peut sembler réserver aux figures une part congrue. Il suit en cela l'approche de la nouvelle rhétorique qui mène à ne pas s'en tenir à l'unité factice que confère la notion de figuralité aux métaphores, comparaisons, hyperboles ou litotes... Il en redistribue dès lors l'analyse dans des rubriques discursives diverses, dispersées dans les différentes parties de l'ouvrage. C'est dans cette perspective pleinement discursive qu'on s'attardera sur quelques cas choisis pour montrer l'intégration de la figure dans la visée ou la dimension argumentative des textes et la façon dont elle combine raisonnement et émotion selon des dosages divers, mais toujours en les tissant dans la trame du discours.

3. Pratiques de l'écriture figurale

Cette intégration des figures dans un discours où elles se combinent à l'ensemble des moyens verbaux qui orientent des façons de voir est généralisée et traverse les genres et les domaines. Elle caractérise aussi bien, toutes les rhétoriques en témoignent, le discours littéraire que le discours politique ou la conversation ordinaire. C'est ce qu'on peut voir dans la majorité des exemples cités – il suffit de se reporter au discours de Jaurès, où l'antithèse côtoie la comparaison : « Toujours votre société violente et chaotique, même quand elle veut la paix, même quand elle est à l'état d'apparent repos, porte en elle la guerre, comme la nuée dormante porte l'orage. » Ou à l'article traitant du problème économique de la mondialisation (II, 4.2) dans lequel l'auteur a recours à la métaphore du « ravaudage » pour parler du style de réformes qu'il importe d'éviter dans l'assainissement de la mondialisation. C'est aussi ce qu'on trouve dans les conversations nu-

mériques qui fleurissent aujourd'hui sur l'Internet. Ainsi, par exemple, R. Chan écrit dans un forum de discussion du *Figaro* sur le port de la burka en France : « Auriez-vous accepté que la personne que vous accueillez chez vous dans votre maison fasse absolument TOUT sans aucune restriction ou respect de vos habitudes chez vous ? Ça m'étonnerait que vous diriez (*sic*) oui ! » Le caractère éminemment figural du discours publicitaire a été bien étudié par Adam et Bonhomme (2007).

3.1. L'antithèse et le travail de l'argumentation

On peut voir l'étroite association du logos et du pathos dans un texte dramatique où la figure de l'antithèse se trouve privilégiée : *Britannicus* de Racine. Ainsi les répliques d'Agrippine à sa suivante Albine : « je vois mes honneurs croître, et tomber mon crédit » (*Britannicus* I, 1), ou à propos de Néron : « Ah ! que de la patrie il soit, s'il veut le père ;/mais qu'il songe un peu plus qu'Agrippine est sa mère » (*ibid.*) présentent une revendication forte sous forme d'antithèses. Celles-ci viennent justifier les raisons du mécontentement d'Agrippine. Ils montrent en même temps combien le désir de maintenir son pouvoir l'emporte chez elle non seulement sur la satisfaction d'obtenir des marques extérieures de respect (les honneurs), mais aussi sur le désir de voir son fils régner dignement (être le père de son peuple). La seconde antithèse se fonde sur un lieu : ce que Néron doit à Rome ne doit pas prévaloir sur ce qu'il doit à sa mère, la dette envers celle qui lui a donné le jour est plus importante que le service de l'État. Le jeu des antithèses ramasse de façon frappante l'argument au gré duquel Agrippine réfute celui de sa confidente Albine, qui tente de la rassurer en alléguant la vertu et le sage gouvernement de l'empereur. Par les opérations discursives qu'elle enclenche, l'antithèse illustre bien ici les vertus de saillance par condensation et de problématisation par « une rupture dans l'ordre des choses » qui caractérisent le figural.

Ce type d'antithèses frappantes est également utilisé dans les formules-slogans qui entendent faire adhérer à une politique. Ainsi la formule du gouvernement Sarkozy « Oui à l'immigration choisie, non à l'immigration subie » met face

à face deux options contradictoires sur l'attitude à adopter face aux travailleurs étrangers, en faisant jouer le bénéfice du choix contre le désagrément d'une situation imposée de l'extérieur. Elle joue sur un lieu du préférable : ce qui est l'objet d'une libre décision est préférable à ce qui est imposée sans consultation préalable. Elle inclut aussi un argument qui fait passer des prémisses à la conclusion : « ce qui est librement choisi est bon/on peut choisir les immigrants qui seront reçus en France/donc une immigration choisie est bonne ». Cet enthymème condensé dans le « oui à l'immigration choisie » a l'avantage, non seulement de présenter un appel fondé sur le raisonnable, ce sur quoi tout le monde peut s'accorder, mais aussi de clamer haut et fort que le gouvernement de l'UMP, contrairement à l'attitude prônée par l'extrême droite, accepte l'immigration. Le « oui » prend toute sa force, aussi bien dans le jeu de l'antithèse (ce que l'on admet et ce que l'on rejette) que dans l'interdiscours où il s'oppose implicitement au discours de Le Pen avec lequel on veut amalgamer celui de Sarkozy. En même temps, il permet de rejeter une immigration qui n'aurait pas fait l'objet d'une sélection préalable en la qualifiant de « subie ». Il est clair que cette qualification naît du jeu figural, puisque c'est seulement par opposition à « choisie » que « subie » fait sens et peut apparaître comme partie intégrante d'un projet positif. Dès qu'on la regarde en dehors de la relation symétrique d'opposition, elle apparaît cependant comme une approche négative envers la venue des étrangers ressentie comme infligée aux Français réduits à la passivité et obligés de souffrir une présence imposée. La qualité de travailleurs non qualifiés venus de pays pauvres ou appartenant à des groupes indésirables (les Arabes, les Noirs, les Musulmans...) est escamotée. La saillance de la figure permet de mettre en relief l'alternative telle qu'entend la poser le gouvernement, en couvrant d'une zone d'ombre les aspects qui sont la cible des critiques venues de la gauche et des ONG.

3.2. Trames métaphoriques

En bouleversant les attentes, en réorganisant l'ordre du discours, la figure donne à sentir et à penser. C'est le cas de cet extrait emprunté à un récit de Jean Giono, *Le Grand Troupeau*, où l'écriture métaphorique confère une grande

vigueur à une description de guerre dont l'abondante littérature des années 1920 et 1930, en émoussant la sensibilité des lecteurs, menaçait d'affaiblir l'impact. Dans ce passage, des soldats essaient de traverser un canal sur une passerelle que l'ennemi mitraille :

La mitrailleuse était en train de mâcher le bois de la passerelle et la chair des morts.

– Vite ! Vite !... – De dieu ! De dieu ! Souffle Joseph.

– Vite !

Et maintenant la mitrailleuse mange quelque chose de chaud et de vivant ; elle ronronne dans la chair molle.

– Ah ! Vairon ! (Giono 1931 : 115).

L'évocation de la mitrailleuse en bête qui se nourrit d'abord de bois, menaçant les soldats qui se trouvent sur la passerelle, puis de chair vivante, est d'autant plus saisissante qu'elle reprend le cliché de « la chair à canon » sur un mode faussement euphorique, ne personnifiant la mitrailleuse que pour mieux souligner son plaisir de carnivore. Qui plus est, « elle ronronne » : en une image fantasmagique et lancinante, le chat, l'animal domestique qui se tient en temps normal auprès des hommes, est devenu une bête métallique qui se repaît monstrueusement de leur corps. Les métaphores désignent de la sorte le triomphe de la mort, la victoire des instruments de destruction sur l'homme qui devient leur proie. Le sentiment d'horreur qui envahit le lecteur n'est cependant pas fondé sur l'affectivité pure. Il se double d'un jugement de valeur sur la Grande Guerre. D'une part, la figure donne à voir un monde où ce sont les machines qui se battent contre les hommes, ou plutôt qui détruisent des soldats sans défense. Elle accuse ainsi la forme nouvelle, et barbare, que prend le combat en faisant de l'homme la victime de la machine. D'autre part, la transformation de l'inanimé en animé soulève une interrogation sur l'absence de tout agent humain. Reconnaître l'effet de style dans l'image de la machine qui dévore les choses et les hommes, c'est aussi se demander qui se trouve à l'origine d'une tuerie où la cruauté et la destruction se muent en présence familière. Le narrateur invisible du récit peut ainsi modeler l'attitude du lecteur sans avoir

à fournir de commentaire explicite. En même temps, par le caractère inattendu de ses métaphores et le réseau très riche d'associations qu'elles déploient, le texte appelle une activité herméneutique soutenue qui permet de construire des significations au-delà de tout message littéral et immédiat. La figure acquiert alors pleinement ses vertus en engageant la réflexion dans une orientation argumentative donnée, plus qu'en transmettant un message didactique clair.

De nombreux textes construisent un raisonnement en tissant un réseau figural serré. Qu'on en juge par le développement suivant de Victor Hugo dans un texte intitulé « Le bas-fond » (dans *Les Misérables*, livre VII, chap. 2) :

Les silhouettes farouches qui rôdent dans cette fosse [...] ont deux mères, toutes deux marâtres, l'ignorance et la misère. Elles ont un guide, le besoin ; et, pour toutes les formes de la satisfaction, l'appétit. Elles sont brutalement voraces, c'est-à-dire féroces, non à la façon du tyran, mais à la façon du tigre (Hugo 1964 : 735).

Toute la démonstration se soutient des figures d'analogie, qui ont une qualité à la fois didactique et émotionnelle. L'engendrement d'êtres qui ont perdu leur humanité et sont réduits à une sauvagerie animale est rendu par la comparaison-cliché du tigre. L'expression éculée est renouvelée par la dissociation établie entre le tyran, qui reste de l'ordre de l'humain, et le tigre qui incarne la bestialité pure. Cette précision apportée à l'expression familière donne à penser en présentant les divers registres et degrés possibles de la cruauté. Une retouche destinée à moduler le cliché apparaît aussi dans la métaphore « la mère » (pour l'origine). L'image banalisée « naturalise » l'assertion sur les sources de cette réduction de l'homme à la bête ; la reprise inattendue qui suit aussitôt, la « marâtre », permet d'allier l'enfantement à la mauvaise mère, à l'origine maléfique, en insistant sur le côté dysphorique de la description. L'ensemble repose sur les lieux de la peur qu'évoque l'univers des profondeurs hanté de créatures dangereuses (« les silhouettes farouches qui rôdent... »), et l'image des animaux féroces qui habitent la « fosse ». La cohérence des réseaux métaphoriques des profondeurs et de

l'animalité qui se déploie tout au long du passage, le procédé qui consiste à poser avec emphase une image familière à valeur explicative pour la corriger et la préciser contribuent à mettre le lecteur face à un univers qui suscite à la fois l'émotion et la réflexion. Il s'agit en effet d'impressionner et de faire peur, mais aussi d'amener à réfléchir sur le crime et les possibilités de sa suppression. Si le texte dévoile une réalité sociale par le truchement d'un narrateur omniscient qui se donne la possibilité d'asserter avec autorité et emphase, il incite aussi à analyser par la voie figurale, mêlant ainsi indissolublement logos et pathos.

3.3. Figuralité et glissements associatifs

Le texte peut aussi tenter d'influencer son lecteur à partir, non pas d'une métaphore explicative, mais d'une argumentation tout entière fondée sur les glissements associatifs qu'autorise le jeu des métaphores où le réseau figural se substitue en quelque sorte à la démarche analytique. Il s'agit d'un chapitre du récit de Le Clézio déjà cité, *Étoile errante*, où la protagoniste juive va voir sa mère mourante dans le sud de la France et assiste à ses derniers jours avant de la faire incinérer. L'évocation des cendres d'Élisabeth que sa fille va éparpiller selon sa volonté dans la mer se rattache à « la pluie de cendres sur la mer » qui vient des « incendies qui ont ravagé la colline » de cette région méditerranéenne (1992 : 327), puis aux jours « passés dans cette ville inconnue, dans la brûlure des incendies » (*ibid.* : 329), où la brûlure prend un sens à la fois littéral (les forêts qui brûlent) et figuré (la brûlure de la douleur). Un parallélisme s'établit, à travers l'isotopie sémantique mise en place par les figures, entre la nature et les sentiments humains. Le passage entre les plans se fait par un jeu d'échos et, dans la construction du texte, par une simple juxtaposition. Le lecteur peut aisément établir la jonction car la relation entre la nature et les sentiments est un lieu commun. Cependant cette mise en rapport se développe peu à peu, dépassant la simple relation entre le naturel et l'affectif :

Lisant dans le journal les nouvelles des incendies qui brûlaient sur toutes les montagnes, qui dévoraient les forêts de chênes verts et de pins, à Toulon, à Fayence, à

Draguignan, dans le massif du Tanneron. Les incendies qui éclairaient Beyrouth en train de mourir (1992 : 330-331).

Dans la ville assiégée, il n'y avait plus d'eau, plus de pain, seulement la lumière vacillante des incendies, le grondement des canons, et les silhouettes des enfants errant au milieu des décombres. C'étaient les derniers jours du mois d'août, les montagnes brûlaient tout entières au-dessus de Sainte-Maxime (1992 : 331).

À partir de ce point, la double évocation se déploie tout au long du chapitre, entraînant un tableau imaginaire des habitants de Beyrouth quittant leur ville en flammes : « Dans le Var, sept mille hectares étaient en flammes, il y avait un goût de cendres dans l'air, dans l'eau, jusque dans la mer. Les cargos s'éloignaient de la ville en ruine, emportant les cargaisons d'hommes... » (*ibid.* : 331-332). La technique impressionniste du discours à la première personne permet de glisser de l'entourage immédiat de la narratrice à la vision qu'elle se fait de la ville libanaise elle aussi en flammes : nous sommes en été 1982, époque de la guerre israélo-libanaise. Le style figuré, les répétitions emphatiques, le rythme créent une atmosphère poétique qui suscite l'émotion. La technique associative qui juxtapose les plans sans les relier facilite le passage associatif de l'un à l'autre. Dans l'ensemble, l'évocation ramène sous forme de répétition modulée sur différents registres le thème de l'incendie, de la destruction, de la mort. L'agonie de la nature en flammes répond à celle de la mère mourante, mais aussi à celle de la ville en guerre.

Dès lors la mort de la vieille femme apparaît, non comme une fin naturelle, mais comme une catastrophe. Le naturel (l'incendie des forêts) et le social (la guerre) rejaillissent sur le privé et augmentent l'intensité de l'émotion transmise au lecteur. En même temps, le plan personnel – la souffrance face à la disparition de la mère – rejaillit sur le malheur collectif et lui donne sa coloration tragique. Sans doute ceci peut s'expliquer en partie par le fait que pour la protagoniste qui a vécu la Seconde Guerre mondiale et vit en Israël, la guerre du Liban est étroitement associée à son vécu personnel. Cependant il faut bien voir que le conflit armé au Liban est mis sur le même plan que la mort qui vient nécessaire-

ment mettre un terme à l'existence individuelle et les catastrophes naturelles qui détruisent les forêts. En se plaçant sur le plan d'une thématique générale, celle de la destruction, en l'éclairant d'une émotion intense, celle de la douleur devant la souffrance et la mort, en modulant un texte rythmé et poétique nourri de figures et de glissements associatifs, le récit dépolitise complètement la situation. Il déclenche chez le lecteur une réaction affective qui le place au-dessus des circonstances particulières et de l'analyse politique, dans une zone où seule compte l'émotion face à la destruction.

3.4. Les pouvoirs du cliché

La rhétorique classique, on l'a dit, différencie les figures des tropes, qui sont des figures de mot : il y a trope lorsque le terme ne renvoie pas à son sens habituel, comme dans la métaphore. Les figures de mots s'opposent généralement aux figures de pensée, qui reposent sur une relation entre les idées : la prétérition, la concession, l'ironie... La fluctuation des divisions rhétoriques montre cependant qu'elles ne sont pas essentielles dans la perspective du rendement des figures. Plutôt que les divisions classiques, on reprendra ici l'opposition entre les figures vives et les figures mortes, qui date de l'époque moderne, pour insister sur la différence de leur potentiel argumentatif. En effet, les figures de style lexicalement remplies et figées dites clichés marquent une appartenance à la doxa qui joue un rôle au moins aussi déterminant que leur caractère figural. Elles provoquent des effets de familiarité ou d'usure qui permettent d'engager avec l'allocutaire une interrelation qui tantôt le gratifie en lui présentant du connu, tantôt l'irrite en lui imposant du banal. Tout dépend bien sûr du type de public auquel on s'adresse, de ses réactions ordinaires face au déjà dit, et du genre de discours dans lequel les clichés apparaissent (certains genres sont plus réfractaires que d'autres à l'exploitation des expressions toutes faites). Il faut bien voir, cependant, que les clichés sont incontournables, et qu'ils continuent à produire des effets malgré la condamnation dont ils ont maintes fois été l'objet. Ce que les *Fleurs de Tarbes* de Paulhan et les travaux désormais classiques de Michael Riffaterre ont de longue date démontré.

Dans cette perspective, une première tentative pour analyser la fonction argumentative des clichés dans le sens indiqué par Perelman et Olbrechts-Tyteca a été menée à propos du texte littéraire dans *Les Discours du cliché* (Amossy et Rosen, 1982). Repérables à la surface du texte en raison de leur figement, les clichés dans le texte romanesque ou poétique, comme dans tout autre type de discours, s'indexent nécessairement à un discours social dont ils charrient les valeurs. Ils peuvent d'autant mieux agir sur le lecteur qu'ils passent inaperçus ou qu'ils transmettent des valeurs sous une apparence de familiarité et de naturel. C'est donc en tant qu'éléments doxiques, et pas seulement comme métaphore ou hyperbole, qu'ils fonctionnent dans l'argumentation. La dépréciation des effets de style éculés fondés sur des lieux communs peut par ailleurs contribuer à des effets persuasifs fondés sur leur dénonciation ironique. On relira à ce propos la belle analyse que propose Anne Herschberg Pierrot (1979) de la rhétorique de Lieuvain dans la scène des Comices de *Madame Bovary*. Il apparaît ainsi que même dans le discours littéraire, plus que tout autre réfractaire au banal, la méfiance à l'égard des expressions toutes faites qui charrient une doxa n'empêche pas le cliché d'être utilisé avec la plus grande efficacité – et ceci à l'époque moderne aussi bien qu'à l'époque classique, où la critique du cliché comme marque de répétition et d'usure n'était pas, on le sait, en vigueur.

LECTURES CONSEILLÉES

BONHOMME, Marc, 2009, « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *Argumentation et analyse du discours*, n° 2-2009 [en ligne], mis en ligne le 1^{er} avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/index495.html>. Consulté le 28 mars 2010.

FONTANIER Pierre, 1977, *Les Figures du discours*, introd. G. GENETTE, Paris, Flammarion.

FROMILHAGUE Catherine, 1995, *Les Figures de style*, Paris, Nathan, « 128 ».

KOREN Roselyne, 2009, « Les figures entre rhétorique et argumentation », AMOSSY Ruth et KOREN Roselyne, « Rhétorique et argumentation : approches croisées », *Argumentation et analyse du discours*, n° 2-2009 [en ligne], mis en ligne le 1^{er} avril

2009. URL : <http://aad.revues.org/index561.html>. Consulté le 28 mars 2010.

LAMY Bernard, 1998, *La Rhétorique ou l'art de parler*, éd. critique B. TIMMERMANS, préface M. MEYER, Paris, PUF.

M. REBOUL Olivier, 1991, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.

QUATRIÈME PARTIE

Les genres de discours

Et ne vous y trompez pas, dans ce que vous avez observé sur le plan de l'évolution politique et de l'opinion publique dans notre pays, il y a pour une part importante, pas unique naturellement, ce sentiment de danger que ressentaient les Français et qui est contraire aux principes de la République qui doit au nom de la liberté, de la liberté d'aller et venir, de l'égalité de tous, assurer, autant que faire se peut, la sécurité des personnes et des biens, ainsi d'ailleurs qu'un certain nombre d'autres sécurités qui ne sont pas non plus, qui n'ont non pas été assurées et qui ont provoqué aussi ce sentiment aussi ce sentiment d'inquiétude, d'insatisfaction, d'incompréhension.

Bibliographie

- ADAM Jean-Michel, 1997 (3^e éd. revue et corrigée), *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Nathan, « Fac linguistique ».
- ADAM Jean-Michel et BONHOMME Marc, 2007 [1997], *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan, « Fac linguistique ».
- ADAM Jean-Michel, 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, « Fac linguistique ».
- AMOSSY Ruth et ROSEN Elisheva, 1982, *Les Discours du cliché*, Paris, SEDES.
- AMOSSY Ruth, 1991, *Les Idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.
- AMOSSY Ruth et HERSCHBERG PIERROT Anne, 1997, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Nathan, « 128 ».
- AMOSSY Ruth, 1997, « La force des évidences partagées », *Stéréotypes et alentours*, numéro coordonné par M. MARGARITO (éd.), *Revue de didactologie des langues-cultures*, n° 107, juillet-sept., p. 265-277.
- AMOSSY Ruth, (éd.), 1999, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Genève, Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY Ruth, 2002, « Double adresse et auditoire composite dans le discours électoral. Du clip au débat télévisé » dans Siess et Valency.
- AMOSSY Ruth, 2009, « Repenser l'argumentation à travers les genres de discours : propositions théoriques », *Argumentation : langue, langage(s), texte, communication*. Actes de la section « Argumentation » du XXX^e congrès des humanistes allemands, Vienne, septembre 2007, ATAYAN Vahram et PIRAZZINI Daniela (éd.), Frankfurt, Peter Lang, p. 237-248.

AMOSSY Ruth, 2009 a, « Argumentation et analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et analyse du discours*, n° 1-2008, [en ligne], mis en ligne le 6 septembre 2008. URL: <http://aad.revues.org/index200.html>. Consulté le 30 mars 2010.

AMOSSY Ruth, 2009 b, « Argumentation in Discourse: A Socio-discursive Approach to arguments », *Informal logic*, vol. 29, n° 3, p. 252-267 (http://ojs.uwindsor.ca/ojs/leddy/index.php/informal_logic/issue/view/342).

AMOSSY Ruth, 2010, *La Présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF.

AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique, 2004, *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, PUM.

ANGENOT Marc, 1982, *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot.

ANGENOT Marc, 1988, « Pour une théorie du discours social », *Littérature* n° 70, mai, p. 82-98.

ANGENOT Marc, 1989, *1889. Un état du discours social*, Québec, Le Préambule.

ANGENOT Marc, 1997, *La Propagande socialiste. Six essais d'analyse du discours*, Montréal, Balzac.

ANGENOT Marc, 2004, « L'antimilitarisme contre la "religion patriotique" », *Mots*, n° 76.

ANGENOT Marc, 2008, *Le Dialogue de sourd. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et Une Nuits.

ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald, 1988, *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.

ANSCOMBRE Jean-Claude, (éd.), 1995, *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.

ARISTOTE, 1990, *Organon V. Les Topiques*, trad. et notes J. TRICOT, Paris, Vrin.

ARISTOTE, 1991, *Rhétorique*, trad. Ruelle, introd. M. MEYER, commentaire de B. TIMMERMANS, Paris, Le Livre de Poche.

ATAYAN Vahram et PIRAZZINI Daniela (éd.), *Argumentation ; Théorie – langue – discours*, Frankfurt, Peter Lang.

AUSTIN John L., 1970 (1^{re} éd. en anglais 1962), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Le Seuil, « Points Essais ».

BAKHTINE Mikhail (Volochinov), 1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.

BARTHES Roland, 1957, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, « Points ».

BARTHES Roland, 1970, *S/Z*, Paris, Le Seuil, « Points ».

BARTHES Roland, 1975, *Roland Barthes par Roland Barthes*, Paris, Le Seuil.

BARTHES Roland, 1994, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », *Recherches rhétoriques*, Paris, Points ; 1^{re} éd. *Communications*, n° 16, 1970.

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard.

BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard.

BLAIR John A., 2009, « The pertinence of Toulmin and Perleman/Olbrechts-Tyteca for informal logic », *Rhetoric and Argumentation in the Beginning of the XXIst century*, RIBEIRO HENRIQUE J. (éd.), Universidade de Coimbra.

BLANCHET Philippe, 1995, *La pragmatique*, Paris, Bertrand-Lacoste.

BOKHOBZA-KAHANE Michèle, 2002, « "Impartial mais sensible". L'ethos dans le *Traité sur la tolérance* », *Qu'est-ce que la tolérance ? Perspectives sur Voltaire*, SIESS Jürgen, (éd.), Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle.

BONHOMME Marc, 2001-2002, « De l'ambiguïté figurale », *Semen*, n° 15, *Figures du discours et ambiguïté*, p. 11-24.

BONHOMME Marc, 2008, « Les figures pathiques dans le pamphlet : l'exemple du *Discours sur le colonialisme de Césaire* », *Émotions et discours*, dans RINN, 2008, p. 165-175.

BONHOMME Marc, 2009, « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *Argumentation et analyse du discours*, n° 2-2009 [en ligne], mis en ligne le 1^{er} avril 2009. URL: <http://aad.revues.org/index495.html>. Consulté le 28 mars 2010.

BONNAFOUS Simone, 1991, *L'Immigration prise aux mots*, Paris, Kimé.

BONNAFOUS Simone, CHÉRON Pierre, DUCARD Dominique, LEW Carlos (éd.), 2003, *Argumentation et discours politique*, Presses universitaires de Rennes.

- BOUDON Raymond, 1994, « La logique des sentiments moraux », *L'Année sociologique*, 44, p. 19-51.
- BOURDON Jérôme et JURT François (éd.), 1998, *Penser la télévision*, Paris, Nathan, Ina.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU Pierre, 1991, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89, septembre.
- BRETON Philippe, 1996, *L'Argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte.
- BRETON Philippe, 2000, *La Parole manipulée*, Paris, La Découverte.
- BRETON Philippe et GAUTHIER Gilles, 2000, *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, La Découverte.
- BRINTON Alan, 1985, « A Rhetorical View of the *ad hominem* », *Australasian Journal of Philosophy*, vol. 63, n° 1, p. 51-63.
- BROWN Penelope et LEWINSON Stephen, 1978, « Universals in Language use: Politeness phenomena », E. GOODY (éd.), *Questions and Politeness: Strategies in social Interactions*, Cambridge, CUP, p. 56-289.
- CICÉRON, 1966, *De l'orateur*, texte établi et trad. par E. COIRAUD, Paris, Les Belles Lettres.
- CABASINO Francesca, 2001, *Formes et enjeux du débat public. Discours parlementaire et immigration*, Rome, Bulzoni Editore.
- CHARAUDEAU Patrick, 2000, « Une problématisation discursive de l'émotion. À propos des effets de pathémisation à la télévision », dans PLANTIN C. *et al.*
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (éd.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil.
- CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Le Discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- COHEN Sivane, 2002, « Étude taxémique d'une correspondance diplomatique : images de la France et de l'Allemagne après 1870 », *Pragmatique et analyse des textes*, R. AMOSSY (éd.), université de Tel Aviv - amossy@attglobal.net.
- COPPI Irving M., BURGESS-JACKSON Keith, 1992, *Informal Logic*, NJ, Prentice Hall.

- DANBLON Emmanuelle, 2005, *La Fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité*, Paris, Colin.
- DECLERCQ Gilles, 1992, *L'Art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Éd. universitaires.
- DESBORDES Françoise, 1996, *La Rhétorique antique*, Paris, Hachette.
- DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul, VÉRINE Bertrand, 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Champion.
- DOMINGUEZ Fernando Navarro, 2000, *Analyse du discours et des proverbes chez Balzac*, Paris, L'Harmattan.
- DORNIER Carole et SIESS Jurgen, 2002, *Éloquence et vérité intérieure*, Paris, Champion.
- DOURY Marianne, 1997, *Le Débat immobile*, Paris, Kimé.
- DOURY Marianne et MOIRAND Sophie (éd.), 2004, *L'Argumentation aujourd'hui*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle.
- DUCROT Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- DUCROT Oswald, 1980, *Les Échelles argumentatives*, Paris, Minuit.
- DUCROT Oswald *et al.*, 1980, *Les Mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUFOUR Michel, 2008, *Argumenter. Cours de logique informelle*, Paris, Colin.
- DUMARSAIS, 1977, *Traité des tropes*, Paris, Le Nouveau Commerce.
- ECO Umberto, 1985 (1^{re} éd. en italien, 1979), *Lector in Fabula*, Paris, Grasset.
- EEMEREN Frans H. van, GROOTENDORST Rob, 1984, *Speech Acts in Argumentative Discussions*, Dordrecht, Foris.
- EEMEREN Frans H. van, GROOTENDORST Rob, 1992, *Argumentation, Communication and Fallacies. A Pragma-dialectical Perspective*, NJ/London, Lawrence Erlbaum.
- EEMEREN Frans H. van, GROOTENDORST Rob, SNOEK HOEKEMANS Francesca, 1996, *Fundamentals of Argumentation Theory*, NJ/London, Lawrence Erlbaum.
- EEMEREN Frans H. van et HOUTLOSSER E. Peter, 2005, « Une vue synoptique de l'approche pragma-dialectique », in DOURY et MOIRAND.

- EGGS Ekkehard, 1994, *Grammaire du discours argumentatif*, Paris, Kimé.
- EGGS Ekkehard, (éd.), 2002, *Topoi, discours, argument*, Stuttgart, Steiner.
- FAHNESTOCK Jeanne, 1999, *Rhetorical figures in Science*, NY, Oxford University Press.
- FLAHAUT François, 1978, *La Parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- FONTANIER Pierre, 1977, *Les Figures du discours*, introd. G. GENETTE, Paris, Flammarion.
- FROMILHAGUE Catherine, 1995, *Les Figures de style*, Paris, Nathan, « 128 ».
- FUMAROLI Marc (sous la direction de), 1999, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, Paris, PUF.
- GARDES-TAMINE Joëlle, 1996, *La Rhétorique*, Paris, Colin.
- GAUTHIER Gilles, 1995, « L'argument périphérique dans la communication politique : le cas de l'argument *ad hominem* », *Hermès*, n° 16, *Argumentation et rhétorique*, p. 149-152.
- GENETTE Gérard, 1972, *Figures III*, Paris, Le Seuil.
- GENETTE Gérard, 1983, *Nouveaux Discours du récit*, Paris, Le Seuil.
- GOFFMAN Erving, 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN Erving, 1974, *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN Erving, 1987, *Façons de parler*, Paris, Minuit.
- GOUVARD Jean-Michel, 1998, *La Pragmatique. Outils pour l'analyse littéraire*, Paris, Colin.
- GOVIER Trudy, 1988 (1^{re} éd. 1985), *A Practical Study of Arguments*, Belmont, California, Wadsworth.
- GRICE H.P., 1979, « Logique et conversation », *Communications*, n° 30, p. 31-56.
- GRIZE Jean Blaize, 1971, *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, n° 7, Neuchâtel.
- GRIZE Jean-Blaize, 1990, *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- GRIZE Jean-Blaize, 1996, *Logique naturelle et communications*, Paris, PUF.

- Groupe de Saint-Cloud, 1995, *Présidentielles. Regards sur les discours télévisés*, Paris, Nathan.
- Groupe m, 1970, *Rhétorique générale*, Paris, Le Seuil, « Points ».
- GUILLAUMIN Colette, 1984, « Immigration sauvage », *Mots*, n° 8, p. 43-51.
- HADDAD Galit, 1999, « Ethos préalable et ethos discursif : l'exemple de Romain Rolland », dans AMOSSY 1999.
- HANSEN Hans V., Christopher W. TINDALE, Athena V. COLMAN (éd.), *Argumentation & Rhetoric* [CD-ROM], St. Catherines, Ontario Society for the Study of Argumentation, HANBLIN Charles L., 1970, *Fallacies*, London, Methuen.
- HERAUX Pierre et DESHAIES Denise, 1985, « Interview et pouvoir langagier », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 79.
- HERSCHBERG PIERROT Anne, 1979, « Clichés, stéréotypes, stéréotypies dans le discours de Lieuvain », *Littérature*, n° 36.
- HERSCHBERG PIERROT Anne, 1988, *Le Dictionnaire des idées reçues de Flaubert*, Presses universitaires de Lille.
- HERSCHBERG PIERROT Anne, 1993, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin.
- ISER Wolfgang, 1985 (1^{re} éd. en allemand, 1976), *L'Acte de lecture, théorie de l'effet esthétique*, Liège, Mardaga.
- JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- JACQUES Francis, 1988, « Trois stratégies interactionnelles. Dialogue, conversation, négociation », *Échanges sur la conversation*, J. COSNIER, N. GELAS et C. KERBRAT-ORECCHIONI (éd), Paris, éditions du CNRS.
- JAUBERT Anna, 1990, *La Lecture pragmatique*, Paris, Hachette.
- KENNEDY Georges, 1963, *The Art of Persuasion in Greece*, New Jersey, Princeton University Press.
- KENNEDY Georges, 1972, *The Art of Rhetoric in the Roman World*, New Jersey, Princeton University Press.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, *L'Implicite*, Paris, Colin.

- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1989, « Théorie des faces et analyse conversationnelle », *Le Frais parler d'Erving Goffman*, Paris, Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1990, *Les Interactions verbales*, t. I, 1992, t. II, Paris, Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2000, « Quelle place pour les émotions dans la linguistique ? Remarques et aperçus » dans PLANTIN *et al.*
- KIBÉDI-VARGA Aron, 1970, *Rhétorique et littérature. Études de structures classiques*, Paris, Didier.
- KLINKENBERG Jean-Marie, 1996, *Précis de sémiotique générale*, Paris, De Boeck, « Points Essais ».
- KOLBOOM Ingo, 1984, « Patron et patronat. Histoire sociale du concept de patronat en France au XIX^e et XX^e siècle », *Mots*, n° 9.
- KOREN Roselyne, 1996, *Les Enjeux éthiques de l'écriture de presse ou la mise en mots du terrorisme*, Paris, L'Harmattan.
- KOREN Roselyne, 2003, « De la mise en mots littéraire de l'information : Quelques carrefours connus et/ou méconnus », dans AMOSSY et MAINGUENEAU.
- KOREN Roselyne, 2008, « "Éthique de conviction" et/ou "éthique de responsabilité". Tenants et aboutissants du concept de responsabilité collective dans le discours de trois quotidiens nationaux français », *Questions de communication*, n° 13, RABATEL Alain et Roselyne KOREN (éd.), p. 25-45.
- KOREN Roselyne, 2009, « Les figures entre rhétorique et argumentation », Ruth AMOSSY et Roselyne KOREN, « Rhétorique et argumentation : approches croisées », *Argumentation et analyse du discours*, n° 2-2009 [en ligne], mis en ligne le 1^{er} avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/index561.html>. Consulté le 28 mars 2010.
- KOREN Roselyne et AMOSSY Ruth (éd.), 2002, *Après Perelman. Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage*, Paris, L'Harmattan.
- KUENTZ Pierre, 1994, « Le "rhétorique", ou la mise à l'écart », *Recherches rhétoriques*, Paris, Points, 1^{re} éd. 1970.
- KUPERTY-TSUR Nadine, (éd.), 2000, *Écriture de soi et argumentation*, Presses universitaires de Caen.

- LAMY Bernard, 1998. *La Rhétorique ou l'art de parler*, éd. critique B. TIMMERMANS, préface M. MEYER, Paris, PUF.
- Langages*, n° 137, mars 2000, *Sémiotique du discours et tensions rhétoriques*, J.-F. BORDRON et J. FONTANILLE, (éd.).
- Langue française*, n° 112, décembre 1996, *L'Argumentation en dialogues*, Claudine GARCIA-DEBANC, (éd.).
- LE GUERN Michel, 1977, « L'éthos dans la rhétorique française de l'âge classique », *Stratégies discursives*, Lyon, PUL.
- MAINGUENEAU Dominique, 1984, *Genèses du discours*, Liège, Mardaga.
- MAINGUENEAU Dominique, 1990, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.
- MAINGUENEAU Dominique, 1991, *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1993, *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU Dominique, 1996, *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, « Mémo ».
- MAINGUENEAU Dominique, 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- MANNO Giuseppe, 2000, « L'appel à l'aide humanitaire : un genre directif émotionnel », dans PLANTIN *et al.*
- MARTEL Guylaine, 1998, *Pour une rhétorique du quotidien*, Québec, CIRAL.
- MARTEL Guylaine, (éd.), 2000, *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*, Québec, Nota Bene.
- MATHIEU-CASTELLANI Gisèle, 2000, *La Rhétorique des passions*, Paris, PUF.
- MAYAFFRE Damon, 2004, *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la V^e République*, Paris, Champion.
- MAZIÈRES Françoise, 2005, *L'Analyse du discours*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
- MEYER Michel, (éd.), 1986, *De la métaphysique à la rhétorique*, Presses de l'université de Bruxelles.

MEYER Michel, 1991, *Le Philosophe et les passions*, Paris, Le Livre de Poche.

MEYER Michel, (éd.), 1999, *Histoire de la rhétorique des Grecs à nos jours*, Paris, Le Livre de Poche.

MEYER Michel, 2004, *La rhétorique*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».

MEYER Michel, (éd.), 2004, *Perelman. Le renouveau de la rhétorique*, Paris, PUF, « Débats philosophiques ».

MEYER Michel, 2005, *Qu'est-ce que l'argumentation ?*, Paris, Vrin.

MEYER Michel, 2008, *Principia Rhetorica*, Paris, Fayard.

MEYER Michel, « Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation ? », *Argumentation et analyse du discours*, n° 2-2009 [en ligne] mis en ligne le 1^{er} avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/index211.html>. Consulté le 5 juillet 2010.

MICHELI Raphaël, 2004, « Justifier ou illégitimer la peine de mort ? Aspects argumentatifs du débat parlementaire de 1981 », *Mots*, n° 74, p. 109-121.

MICHELI Raphaël, 2008, « L'analyse argumentative en diachronie : le *pathos* dans les débats parlementaires sur l'abolition de la peine de mort », *Argumentation et analyse du discours*, n° 1 -2008 [en ligne], mis en ligne le 18 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/index482.html>. Consulté le 21 mars 2010.

MICHELI Raphaël, 2008, « La construction argumentative des émotions : pitié et indignation dans le débat parlementaire de 1908 sur l'abolition de la peine de mort » in RINN, p. 127-140.

MICHELI Raphael, 2009, « La construction de l'objet dans quelques approches discursives et interactionnelles dans l'argumentation : une perspective métathéorique », *Argumentation ; théorie – langue – discours*, ATAYAN Vahram et PIRAZZINI Daniela (éd.), Frankfurt, Peter Lang, p. 19-30.

MICHELI Raphaël, 2010, « Emotions as Objects of Argumentative Constructions », *Argumentation. An International Journal on Reasoning*, vol. 24, n° 1, p. 1-17.

MICHELI Raphaël, 2010a, *L'Émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Paris, Le Cerf.

MOESCHLER Jacques, 1985, *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier/Didier.

MOLINIÉ Georges, 1992, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche.

MOLINIÉ Georges et VIALA Alain, 1993, *Approches de la réception*, Paris, PUF.

MOLINIÉ Georges, 1994, « Problématique de la répétition », *Langue française*, n° 101, « Les figures de rhétorique et leur actualité linguistique », LANDHHER Ronald (éd.), p. 102-111.

MOOS Peter I. von, 1993, « Introduction à une histoire de l'*endoxon* », *Lieux communs*, PLANTIN C. (éd.), Paris, Kimé, p. 3-13.

MORIN Edgar, 1996, « L'interview dans les sciences sociales et à la radiotélévision », *Communication*, n° 7, p. 59-73.

Mots, n° 76, *Débats, combats, polémiques*, numéro coordonné par R. AMOSSY et P. FIALA, novembre 2004.

NEL Noël, 1990, *Le débat télévisé*, Paris, Colin.

PARRET Herman, 1986, *Les Passions. Essai sur la mise en discours de la subjectivité*, Liège, Mardaga.

PASCAL Blaise, 1914, *De l'art de persuader, Œuvres complètes IX*, Paris.

PATILLON Michel, 1990, *Éléments de rhétorique classique*, Paris, Nathan.

PERELMAN Chaim et OLBRECHTS TYTECA Olga, 1970, 1^{re} éd. 1958, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Éditions de l'Université de Bruxelles.

PERELMAN Chaim, 1977, *L'empire rhétorique*, Paris, Vrin.

PLANTIN Christian, 1990, *Essais sur l'argumentation*, Paris, Kimé.

PLANTIN Christian, (éd.), 1993, *Lieux communs. Topoi, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé.

PLANTIN Christian, 1995, *Recherches sur l'interaction argumentative*, Synthèse pour l'habilitation, université de Lyon 2.

PLANTIN Christian, 1995a, « L'argument du paralogisme », *Hermès*, n° 15, *Argumentation et rhétorique I*, p. 245-269.

PLANTIN Christian, 1996, *L'Argumentation*, Paris, Le Seuil, « Mémo ».

PLANTIN Christian, 1997, « L'argumentation dans l'émotion », *Pratiques*, n° 96, p. 81-100.

PLANTIN Christian, 1998, « L'interaction argumentative », *Dialoganalyse VI*, Tübingen, Max Verlag, p. 151-159.

PLANTIN Christian, 1998a, « Les raisons des émotions », *Forms of argumentative discourse/Per un'analisi linguistica dell'argomentare*, in M. BONDI, (éd.), Bologne, CLUEB.

PLANTIN Christian, DOURY Marianne, TRAVERSO Véronique, 2000, *Les Émotions dans les interactions*, Arci/Presses universitaires de Lyon.

PLANTIN Christian, 2009, « Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation », *Argumentation et analyse du discours*, n° 2-2009 [en ligne], mis en ligne le 1^{er} avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/index215.html>. Consulté le 28 mars 2010.

PRINCE Gerald, 1973, « Introduction à l'étude du narrataire », *Poétique*, p. 178-196.

RABATEL Alain, 1998, *La Construction textuelle du point de vue*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

RABATEL Alain, 2004, *Argumenter en racontant. (Re)lire et (ré)écrire les textes littéraires*, Bruxelles, De Boek.

REBOUL Olivier, 1986, « La figures et l'argument » in MEYER 1986, p. 175-188.

REBOUL Olivier, 1991, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.

REGGIANI Christine, 2001, *Initiation à la rhétorique*, Paris, Hachette.

RESCHER Nicholas, 1964 (3^e éd.), *Introduction to Logic*, N.Y., St Martin's Press.

RINN Michael, 2008, *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, PUR.

ROBRIEUX Jean-Jacques, 1998 [1993], *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod.

SARFATI Georges-Elia, 1997, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan, « 128 ».

SARFATI Georges-Elia, 1999, *Discours ordinaires et identités juives*, Paris, Berg international.

SEARLE John, 1985, *Sens et expression*, Paris, Minuit.

Semen, n° 17,-2004, *Argumentation et prise de position : pratiques discursives*, R. AMOSSY et R. KOREN (éd.).

SIESS Jürgen (éd.), 1998, *La Lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES. Partiellement en ligne sur <http://www.tau.ac.il/~adarr/index.files/pubs/lalettre.html>

SIESS Jürgen et VALENCY Gisèle, 2002, *La Double Adresse*, Paris, L'Harmattan.

SIESS Jürgen, 2005, « Lettre et poème. Discours épistolaire et adresse dans la correspondance Celan-Lestrange », *Le Rapport de places dans l'épistolaire*, Jürgen SIESS et Séverine HUTIN, (éd.), *Semen*, n° 20.

SIESS Jürgen, 1995, « Un discours politique au féminin », *Mots*, n° 78, p. 9-21.

SOUCHARD Maryse, WAHNICH Stéphane, CUMINAL Isabelle, WATHIER Virginie, 1997, *Le Pen. Les mots. Analyse d'un discours d'extrême droite*, Paris, Le Monde éditions.

SULEIMAN Susan Rubin, 1983, *Le Roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, PUF.

TAGUIEFF Pierre-André, « Analyse du discours et nouvelle rhétorique », *Hermès*, n° 8-9 (1990), p. 261-87.

TINDALE Christopher W., 2004, *Rhetorical Argumentation. Principles of Theory and Practice*, London, Sage.

TOULMIN Stephen, 1993 (1^{re} éd. 1958), *The usages de l'argumentation*, Paris, PUF.

TODOROV Tzvetan, 1981, *Mikhail Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Le Seuil.

VIALA Alain, 1993, « Sociopoétique », MOLINIÉ Georges et VIALA Alain, *Approches de la réception*, Paris, PUF.

WALTON Douglas, 1992, *The Place of Emotion in argument*, The Pennsylvania State University Press.

WALTON Douglas, 2000, « Conversational Logic and Appeal to Emotions », dans PLANTIN *et al.*

WALTON Douglas 2000a, *Scare Tactics. Arguments that Appeals to Fear and Threats*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.

WISSE Jakob, 1989, *Ethos and Pathos, from Aristotle to Cicero*, Amsterdam, Hakkert.

YANOSHEVSKY Galia, 2004, « L'entretien d'écrivain », *Revue des sciences humaines*, n° 273, janvier-mars 2004, *Marges du dialogue*, Dominique VIART, (éd.), p. 131-148.

SOURCES DES PRINCIPAUX EXTRAITS ANALYSÉS

(EN DEHORS DES ANNEXES ET DES TEXTES EN LIGNE)

- BALZAC Honoré de, *Le Colonel Chabert*, La Comédie Humaine III. *Études de mœurs : scènes de la vie de province, scènes de la vie privée*, 1976, Paris, Gallimard, « La Pléiade ».
- BEAUVOIR Simone de, 1976 (1^{re} éd. 1949), *Le Deuxième Sexe II*, Paris, Gallimard, « Folio ».
- BEAUVOIR Simone de, 1976, *La Femme rompue*, Paris, Gallimard, « Folio ».
- BODIN Louis, trad. et éd., 1967, *Extraits des orateurs attiques*, Paris, Hachette.
- BRETON André, 1981, *Manifestes du surréalisme*, Paris, Gallimard, « Idées ».
- CAMUS Albert, 1962, *L'Étranger, in Théâtre, récits, nouvelles*, Paris, Gallimard.
- CÉLINE Louis-Ferdinand, 1952, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, « Folio ».
- CIXOUS Hélène, 1986, *Entre l'écriture*, Paris, éd. des Femmes.
- CLEMENCEAU, *Débats parlementaires du 31 juillet 1885* dans GIRARDET, 1983.
- DAVIS Bette, 1962, *Une vie solitaire (The Lonely Life)*, N.Y., G.P. Putnam's Sons.
- DÉROULÈDE Paul, 1908, *Chants du paysan*, Paris, Fayard.
- D. M. (du Dumarsais), *Essai sur les préjugés*, AMOSSY Ruth et DELON Michel, (éd.), 1999, *Critique et légitimité du préjugé (XVIII^e-XX^e siècle)*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- DRIEU LA ROCHELLE Pierre, 1951, *Récit secret suivi de Journal (1944-1945) et d'Exorde*, Paris, Gallimard, NRF.
- DURAS Marguerite, 1984, *L'Amant*, Paris, Minit.
- DURKHEIM Émile, LAVISSE Ernest, 1992, *Lettres à tous les Français*, Paris, Colin.
- ERCKMANN CHATRIAN, 1977, *Histoire d'un conscrit de 1813*, Paris, Le Livre de Poche.
- FAURE Alain et RANCIÈRE J. (éd.), 1976, *La Parole ouvrière 1830-1851*, Paris, Union générale d'éditeurs, 10/18.
- FERRY Jules, 1880, Discours à la Chambre du 23 décembre 1880 dans *Textes politiques français*, 1987, Stéphane RIALS, (éd.), Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
- GIONO Jean, 1931, *Le Grand Troupeau*, Paris, Gallimard, « Folio ».
- GIRARDET Raoul, 1983, *Le Nationalisme français, Anthologie 1871-1914*, Paris, Seuil, « Points ».
- GRACQ Julien, 1981, *En lisant en écrivant*, Paris, Corti.
- LE CLÉZIO J.M.G, 1992, *Étoile errante*, Paris, Gallimard, « Folio ».
- LEVI Primo, 1995, *Le Devoir de mémoire, Entretien avec Anna Bravo et Federico Cereja*, trad. de l'italien par Joël GAYRAUD, Paris, Mille et Une Nuits.
- LYOTARD Jean-François, 1984, *Tombeau de l'intellectuel et autres papiers*, Paris, Galilée.
- MERLE Robert, 1952 (1972 pour la préface de R. Merle), *La Mort est mon métier*, Paris, Gallimard, « Folio ».
- MARTIN DU GARD Roger, 1955, *Œuvres complètes II. Les Thibault. L'été 1914*, Paris, Gallimard, « La Pléiade ».
- PICQ Françoise, 1993, *Libération des femmes. Les années-mouvement*, Paris, Le Seuil.
- RACINE Jean, 1950, *Britannicus, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « La Pléiade ».
- RENAITOUR Jean-Michel, SERVANT Stéphane, LOYSON Paul-Hyacinthe, 1916, *Au-dessus ou au cœur de la mêlée ? Une polémique républicaine*, avec une lettre de Romain ROLLAND, Paris, Édition de la revue L'ESSOR.
- ROCHFORD Christiane, 1978, *Ma vie revue et corrigée par l'auteur, à partir d'entretiens avec Maurice Chavardès*, Paris, Stock.
- SCHLINK Bernhard, 1996 (1^{re} éd. 1995), *Le Liseur*, trad. de l'allemand par B. LORTHOLARY, Paris, Gallimard.
- SIMON Claude, 1989, *L'Acacia*, Paris, Minit.
- VEILLON Dominique, (éd.) 1984, *La Collaboration, textes et débats*, Paris, Hachette, Le Livre de Poche.
- VOLTAIRE, 1989, *Traité sur la tolérance*, Paris, Flammarion, « GF ».

Roman à thèse 120, 170, 331

S

Scène générique 90, 95, 99
 Scénographie 90, 95, 266, 275
 Schématisation 27, 57
 Script argumentatif 201
 Sentence 136, 137, 138, 153
 Situation de discours 119, 218, 245, 266, 273, 299
 Sophisme 170
 Sous-entendu 130, 192, 193, 195, 197, 200, 207, 253
 Stéréotypage 58, 59, 60, 64
 Stéréotype 59, 81, 94, 95, 97, 105, 106, 107, 113, 114, 136, 139, 140, 141, 142, 143, 267, 300, 319
 Syllogisme 14, 75, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 172, 188, 190, 294

T

Taxème 203
 Témoignage 44, 83, 156, 183, 268, 301

Thèse 3, 6, 18, 19, 20, 22, 43, 45, 46, 47, 53, 66, 68, 73, 80, 128, 134, 158, 163, 164, 169, 173, 178, 190, 191, 203, 205, 212, 215, 219, 221, 232, 286
 Tiers 38, 39, 74, 156, 203, 204, 234, 268, 270
 Topique 16, 112, 128, 129, 131, 135, 136, 190, 224, 226
 Topos pragmatique 133
 Topos rhétorique (cf. lieu) 129, 130
 Tract 70, 71, 72, 266, 267
 Trivium 16
 Trope 62, 260
 Trope communicationnel 62
 Type de discours 76, 99, 261, 298

V

Visée argumentative (vs dimension) 3, 44, 298
 Vraisemblable 13, 22

Z

Zeugma 241

Table des matières

Préface	3
Introduction	11

PREMIÈRE PARTIE

LE DISPOSITIF D'ÉNONCIATION

Chapitre 1	L'adaptation à l'auditoire	50
	1. L'auditoire : définition et caractéristiques	51
	1.1. L'auditoire en face-à-face et l'auditoire virtuel	51
	1.2. L'importance de la doxa et l'auditoire comme construction de l'orateur	53
	2. L'inscription de l'auditoire dans le discours	55
	2.1. De la représentation mentale à l'image discursive	55
	2.2. Le stéréotypage de l'auditoire	58
	2.3. Les indices d'allocution	60
	3. Auditoires homogènes et composites	63
	3.1. L'auditoire homogène	63
	3.2. L'auditoire composite	70
	4. La question de l'auditoire universel	75
	4.1. Auditoire universel et auditoire particulier	75
	4.2. L'auditoire universel comme construction socio-historique	77

	5. La construction de l'auditoire comme stratégie argumentative	78
Chapitre 2	L'ethos discursif ou la mise en scène de l'orateur	82
	1. La rhétorique classique : l'ethos, image discursive ou donnée extratextuelle ?	83
	1.1. La tradition aristotélicienne : l'ethos comme image discursive	83
	1.2. D'Isocrate à Cicéron : l'ethos ou la personne de l'orateur	85
	1.3. La rhétorique classique et les mœurs oratoires	86
	2. Sciences du langage et sciences sociales contemporaines	87
	2.1. Le dispositif énonciatif de Benveniste à Ducrot	87
	2.2. L'ethos dans l'analyse du discours de Dominique Maingueneau	89
	2.3. De Goffman à l'analyse des interactions verbales	91
	2.4. Ethos et habitus chez Bourdieu	93
	3. L'ethos dans l'analyse argumentative	94
	3.1. Ethos discursif et ethos préalable	94
	3.2. Ethos et imaginaire social	96
	4. Études de cas	98
	4.1. Jaurès à la Chambre	98
	4.2. Barbusse : le témoin dans le récit de guerre	102
	5. Le retravail de l'ethos préalable	105
	5.1. Exploiter une représentation négative : Bette Davis en « garce »	105
	5.2. Réinventer son ethos : questions d'identité	108

DEUXIÈME PARTIE

LES FONDEMENTS DE L'ARGUMENTATION

Chapitre 3	Le soubassement de l'argumentation : les évidences partagées	112
	1. La doxa ou le pouvoir de l'opinion commune	113

	1.1. Points de vue sur la doxa	113
	1.2. Analyse idéologique et rhétorique	114
2.	Doxa, doxique, interdiscours	119
	2.1. Champ et limites de la doxa	119
	2.2. Doxa et archive	121
	2.3. Discours social et interdiscours	124
3.	Les topiques dans la rhétorique : d'Aristote à Perelman	125
	3.1. Des formes vides aux idées reçues	125
	3.2. Topos rhétorique et lieu commun : analyses	130
	3.3. La pragmatique intégrée : le <i>topos</i> pragmatique	133
4.	Formes doxiques : <i>topoi</i> , idées reçues, stéréotypes	136
	4.1. La sentence : charmes et dangers du générique	137
	4.2. Le stéréotype ou l'emprise des représentations collectives	139

Chapitre 4	Les schèmes argumentatifs dans le discours	145
	1. Le syllogisme et l'enthymème	147
	1.1. Définitions et discussion des notions	147
	1.2. La reconstruction de l'enthymème dans la communication argumentative	150
	1.3. La complexité des schèmes logiques dans le discours en situation : <i>Le liseur</i>	152
	1.4. L'enthymème en situation interactionnelle : une interview avec Primo Levi	155
	2. La gestion des schèmes argumentatifs dans le discours	158
	2.1. Le maniement du modèle enthymématique	158
	3. L'exemple ou la preuve par l'analogie	162
	3.1. Induire à partir de l'antérieur	163
	3.2. Incertitudes et complexité de l'exemple historique	165
	3.3. L'analogie et l'illustration	167
	4. Les paralogismes dans la communication argumentative	170
	4.1. Définitions et classifications	170

4.2. L'argumentation fallacieuse du procureur dans <i>L'Étranger</i> de Camus	174	2.3. Argumenter l'émotion	227		
4.3. L'argument <i>ad hominem</i>	176	2.4. Réfuter l'émotion	228		
		2.5. Faire partager l'émotion exprimée	230		
TROISIÈME PARTIE		3. L'intrication du logos et du pathos dans le discours	232		
LES VOIES DU LOGOS ET DU PATHOS					
Chapitre 5	Éléments de pragmatique pour l'analyse argumentative	182	Chapitre 7	Entre logos et pathos : les figures	241
	1. Le dit : stratégies de présentation et d'enchaînement	183		1. L'éviction des figures hors du champ de l'argumentation	241
	1.1 Les choix lexicaux et leur poids argumentatif	183		1.1. Les figures comme ornement	242
	1.2. Le retravail lexical : (re)définitions, dissociations, glissements sémantiques	187		1.2. Figures et pathos	243
	2. Le non-dit ou le pouvoir de l'implicite	190		1.3. Figures et manipulation	245
	2.1. Fonctions et raisons de l'implicite	190		2. Argumentativité et figuralité	246
	2.2. Présupposés et sous-entendus	193		2.1. Les vertus argumentatives des figures	246
	3. Les connecteurs	197		2.2. La figure comme argument	249
	4. La contribution de l'analyse conversationnelle	201		2.3. La spécificité argumentative des figures : un questionnement ouvert	250
Chapitre 6	Le pathos ou le rôle des émotions dans l'argumentation	209		2.4. Figuralité et fonctionnement discursif	251
	1. La raison et les passions	211		3. Pratiques de l'écriture figurale	253
	1.1. Conviction et persuasion : une dichotomie persistante	211		3.1. L'antithèse et le travail de l'argumentation	254
	1.2. Dénoncer les dérives passionnelles	214		3.2. Trames métaphoriques	255
	1.3. Les théories de l'argumentation contre les passions	216		3.3. Figuralité et glissements associatifs	258
	1.4. La revalorisation des passions chez Douglas Walton	218		3.4. Les pouvoirs du cliché	260
	1.5. Contre la dichotomie du logos et du pathos : les développements récents de la réflexion	220	QUATRIÈME PARTIE		
	2. L'émotion dans l'interaction argumentative	223	LES GENRES DE DISCOURS		
	2.1. La construction des émotions dans le discours	223	Chapitre 8	Cadres formels et institutionnels	264
	2.2. Formulation et justification de l'émotion	225		1. Les cadres génériques et institutionnels de l'argumentation	264
				1.1. Les cadres du discours	264
				1.2. Le dialogal et le dialogique	268
				2. La lettre ouverte et la question de l'auditoire	269
				2.1. Le cadre générique	269
				2.2. Une question complexe : l'auditoire composite de Madeleine Vernet	273
				2.3. Dispositif d'énonciation et stratégies rhétoriques	274
				2.4. Pathos et parole doctrinaire	276

3. Présidentielles 2002 : les interviews télévisées	280
3.1. Le rituel de l'interview électorale	280
3.2. Un affrontement réglé : Jean-Marie Le Pen face aux journalistes	284
3.3. Le ménagement des faces dans l'interview de Jacques Chirac au premier tour	289
Conclusion	298
Annexes	302
Bibliographie	319
Index	334



PAPIER À BASE DE
FIBRES CERTIFIÉES

ARMAND COLIN s'engage
pour l'environnement en réduisant
l'empreinte carbone de ses livres.
Celle de cet exemplaire est de :
1.459 kg éq. CO₂
Rendez-vous sur
www.armand-colin-durable.fr